

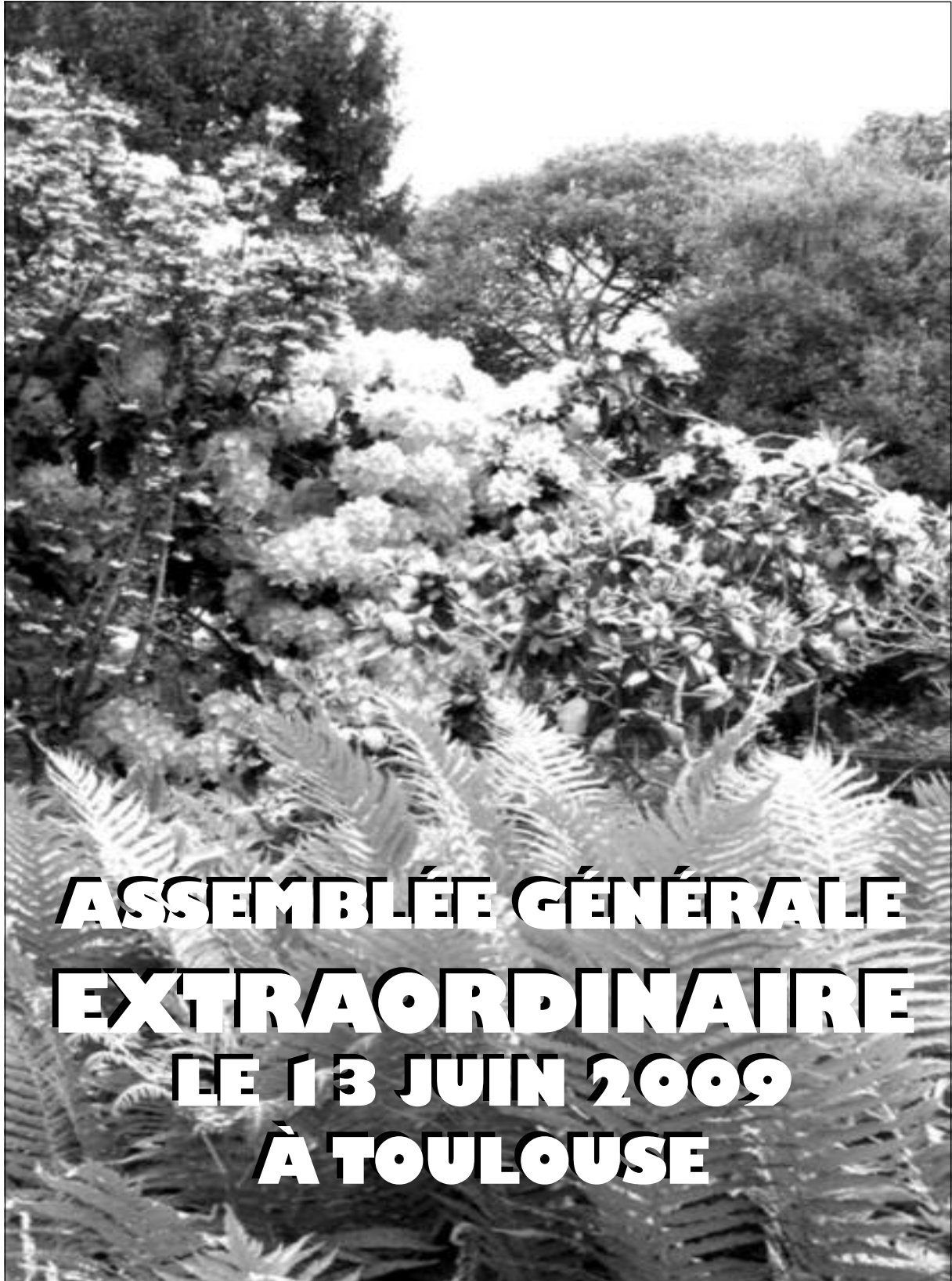
numéro 86 - mars 2009



JOURNAL INTERNE

ASSOCIATION D'ANALYSE PSYCHO-ORGANIQUE

numéro 86 - mars 2009



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
LE 13 JUIN 2009
À TOULOUSE**



SOMMAIRE



Le Mot de la Présidente <i>Mireille de Laportalère</i>	4
DOSSIER PROFESSIONNEL - LOI ET PSYCHOTHERAPIE	6
Newsletter du 1 ^{er} avril 2009	7
VIE DE L'AAPO - VIE DES COMMISSIONS	8
Compte-rendu de l'AGO du 31 janvier 2009 à Toulouse	9
Compte-rendu des tables rondes du 31 janvier 2009 à Toulouse	15
Compte-rendu du CA des 14 et 15 mars 2009 à Paris	19
TRANSMISSION & PARTAGE	22
Le sillage obsessionnel ou la communauté des anaux <i>Muriel Guillard</i>	23
<i>Le corps entre les mains</i> de Boris Dolto <i>Sylvie Bréhinier</i>	33
Le clivage tripartite dans l'aménagement état-limite <i>Audrey Demaison</i>	37
<i>L'expérience de l'Arbre - Guérir des mémoires familiales</i> (extrait) <i>Maureen Boigen</i>	43
PETITES ANNONCES	46



Mot de la présidente

N.D.L.R. : depuis le bouclage de ce numéro, Mireille de Laportalère a donné sa démission de son poste de Présidente de l'AAPO et du CA (le 16 mai 2009). France Radenac a été élue Présidente de l'AAPO lors du dernier CA.

Par Mireille de Laportalère

Et si on s'arrêtait un moment ?

Voici le premier « Mot de la présidente » de mon second mandat. Jamais je n'ai eu autant de mal à m'adresser à vous ! C'est la première fois qu'un président de l'AAPO est reconduit dans sa fonction. Je peux m'appuyer sur une réelle expérience personnelle après avoir bien profité du soutien et des conseils de mes prédécesseurs, Paolo Malvarosa et Michèle Guicharnaud. J'ai aussi bien clair à l'esprit l'état de l'AAPO et je ne peux me lancer dans l'illusion de la nouveauté. Je me sens donc très « responsable », c'est-à-dire en capacité de donner une réponse.

Le premier axe de mon programme pour la présidence était la mise en conformité des statuts avec la loi sur les associations. C'est fait, c'est derrière nous.

Le second était la collégialité entre les membres de l'AAPO. **La collégialité ne se décrète pas, ne s'impose pas : la collégialité se vit, s'incarne dans l'espace commun de la vie associative.** La collégialité s'appuie sur le respect de l'identité de chacun et sur le projet partagé par tous, par ce qui fait du sens à se mettre ensemble, à « s'associer » puisque nous sommes dans une forme associative.

Je suis devant ce « challenge » et voici mes réflexions et mes décisions :

Vous nous dites souvent lors de rencontres que nous ne dialoguons pas assez, que nous contenons trop à l'intérieur du CA, que nous ne sommes pas pédagogues.

Nous vous entendons et nous ressentons également les souffrances, les divisions et les problèmes qui surgissent là où on ne les attend pas ! Nous constatons également chaque jour, dans la réalité de notre fonctionnement, que nos décisions sont remises en cause comme si nous n'avions aucune légitimité à les prendre.

Cela fait symptôme et il serait irresponsable de le nier. Ce qui fait symptôme également c'est que les candidatures pour les postes de responsabilité se raréfient et que la bonne entente ne règne pas entre certains responsables de commis-

sion et le CA. La discorde a régné également à l'intérieur du CA jusqu'à la démission récente d'Yves Brault du CA qui s'est suivie par la démission massive de tous les membres de la CA2P. Je ne chercherai pas à identifier ou à rechercher des responsables.

Ce que je constate c'est que ce fonctionnement est toxique, qu'il crée un climat de confusion et entretient une ambiance qui ne correspond pas à ce que nous souhaitons vivre et faire vivre à l'AAPO.

Nous avons pris conscience, depuis longtemps, que nous sommes happés dans une dynamique de groupe qui nous agite en tous sens en dépit des bons liens interpersonnels qui nous unissent par ailleurs.

Voir des collègues avec lesquels nous entretenions, avant d'avoir des responsabilités à l'AAPO, des relations détendues et confiantes se dresser soudain contre nous ou prendre des distances, voir les conversations s'arrêter quand on s'approche d'un groupe, toutes ces petites mises à distances, ces peurs, ces projections confirment notre perception d'une maladie groupale. Nous avons fait venir lors du CA de mars une analyste institutionnelle, Monique Soula-Desroche. Elle a travaillé avec le CA et nous a dit que notre mouvement n'avait pas d'identité solide, que nous n'étions pas ancrés dans une histoire et des origines clairement posées.

Nous en avons l'illustration par le conflit actuel entre Yves Brault et Paul Boyesen sur le récit de l'AGE

de 1993, AGE du changement de nom à haute portée symbolique du côté de l'identité. Chacun a sa version qui s'oppose et ces positions frontales ne permettent pas de faire récit, juste conflit, empilement d'une parole sur l'autre.

Un autre exemple en est l'incapacité où nous sommes, en tant que méthode, de poser une définition claire et compréhensible de notre travail à l'extérieur. Voici la définition de l'APO dans le numéro spécial de *Psychologies Magazine* « *Le guide des Thérapies* » en page 84 : « *Inspirée par les travaux de W Reich, la psychologue norvégienne Gerda Boyesen a créé la psychologie biodynamique après avoir remarqué que le massage renforcerait les effets d'une thérapie. Paul Boyesen, son fils a repris ses travaux pour y intégrer la dimension psychanalytique. Ce processus associe travail verbal face à face et massages biodynamiques sur l'enveloppe corporelle* ».

Ce texte est, une fois encore, la preuve de notre incapacité collective à élaborer une définition de nous-même et à la rendre audible dans le social. La parole sur notre identité n'est pas partageable. Notre fondateur est silencieux dans le social sur la définition de l'APO et en dehors de lui personne ne se sent « légitime » pour parler et ceux qui s'y essaient sont souvent désavoués. Donc les autres parlent à notre place et disent ce qui leur plait.

Monique Soula-Desroche a égale-

ment pointé que la place du fondateur n'est pas clairement posée, ni l'ordre des générations qui ont suivi. Cela nous laisse livrés à la sauvagerie de la « horde primitive », nous la connaissons d'expérience pour la vivre au quotidien.

On peut illustrer cela également avec le numéro de la revue *ADIRE* sur la Transmission. J'ai pris la responsabilité de poser mon veto de directrice de publication sur un article retenu pour cette revue. Cela déplait à la Commission (ce qui peut se comprendre). En fait le veto pose la question du dedans et du dehors, de ce qui peut se dire entre nous et être mis dans le social. Cet article est intéressant en interne car il donne à voir le parcours de son auteur qui se trouve à une place centrale dans notre histoire. Mis dans le social par contre il risque d'induire sur l'APO une image peu valorisante. Dans ce même numéro la contribution du fondateur se résume à un rêve en anglais sur la façon dont il a « reçu » le nom d'ADIRE.

Si nos propres fondateurs n'ont rien d'autre à signifier, je ne vois plus en ce qui me concerne le sens de continuer à mettre autant d'énergie à essayer de les faire s'exprimer ou à parler à leur place.

En ce qui me concerne, et je peux affirmer que le CA est majoritairement d'accord avec moi sur ce point, cela n'est pas notre projet associatif.

Je ne vois pas de sens à continuer à œuvrer pour un groupe de psychothérapeutes qui ne trouverait pas d'autre sens à être ensemble que dans le conflit autour de la légitimité réelle ou supposée de définir l'APO (voir tout ce qui s'est passé autour de l'EAPOA et qui est loin d'être terminé) alors qu'elle est de fait maltraitée en permanence.

Jusqu'ici je m'appuyais sur les moments précieux de partage lors des colloques ou des journées d'études, sur la collégialité du CA et des commissions. Tout cela me donnait envie et sens de tenter de traverser

ce que je pensais n'être que des turbulences. **La situation actuelle de l'AAPO m'amène à constater que le chaos est structurel et qu'en tout cas le CA ne doit plus contenir cette dynamique groupale dans laquelle il est en train d'être aspiré.**

Sommes-nous pour toujours les anciens étudiants d'une école, référés personnellement à la personne physique du fondateur et à sa pensée, ou sommes-nous capables d'accéder à un lien symbolique, dynamique et dialoguant avec notre origine ? Nous devons nous autoriser à être créatifs à notre tour, de façon originale, tout en gardant un lien vivant avec ce que nous avons reçu.

Le CA, émanation de l'AAPO et organe représentatif de la personne morale, ne peut rester en dehors de la pathologie groupale, il ne peut que proposer d'accepter collectivement de se reconnaître dans la souffrance générale et faire appel à l'instinct de survie du groupe.

C'est pourquoi je dis maintenant tranquillement « halte au feu ! ».

Nous avons à décider de l'orientation de notre association : que désirons nous faire et construire ? Comment nous concevons nous en tant que corps social ? Pour cela, nous convoquons une AGE le samedi 13 juin 2009 à TOULOUSE

Mettez en place des petits groupes de réflexion, échangez entre vous dans les espaces où vous vous rencontrez, sortez de la position d'observateurs.

En ce qui me concerne je viens de donner ma démission de présidente et de quitter le CA.

Mon mouvement profond, ce que je vis au quotidien dans mes relations, est beaucoup plus du côté de la douceur que du combat. Dans mes fonctions de présidente j'ai mis en œuvre toute ma force, que certains qualifient de dure et castratrice, pour arriver jusqu'au vote des statuts. Ce qu'il faut mettre en place maintenant pour que s'instaure la

collégialité, c'est la douceur.

C'est pourquoi il me semble profondément juste, au point où nous en sommes, de passer la main à quelqu'un d'autre pour faire ce travail. Il est également nécessaire que chacun s'approprie l'histoire qui se vit maintenant et choisisse une présidente ou un président pour la suite. Il me semble que c'est à moi, de ma place, de faire œuvre de transmission à mon niveau personnel.

J'avais rêvé d'écrire un article sur la Transmission (qui n'a pas vu le jour à cause des tâches administratives) et j'avais l'image d'une écharpe de soie qu'on dénoue de ses épaules pour la poser sur celles d'un autre. Laissons avec confiance aller la déliaison, le dénouement de l'écharpe jusqu'à son terme et espérons qu'une nouvelle forme émergera, portée par d'autres épaules.

Ma créativité personnelle ainsi que mon envie de partager sur mon métier me permettent de me retirer sans regrets ni amertume. J'ai vraiment le sentiment d'avoir contribué à commencer à mettre en place un projet qui me semble adapté pour une association de psychothérapeutes. C'est à chacun et chacune d'entre vous de voir maintenant si ce projet pour des psychothérapeutes, conçu et géré en toute liberté et de façon démocratique par les instances qu'ils auront élues, vous donne l'élan de vous investir. Nous avons le droit de défendre nos intérêts et notre existence, en aurons-nous le courage et la lucidité ?

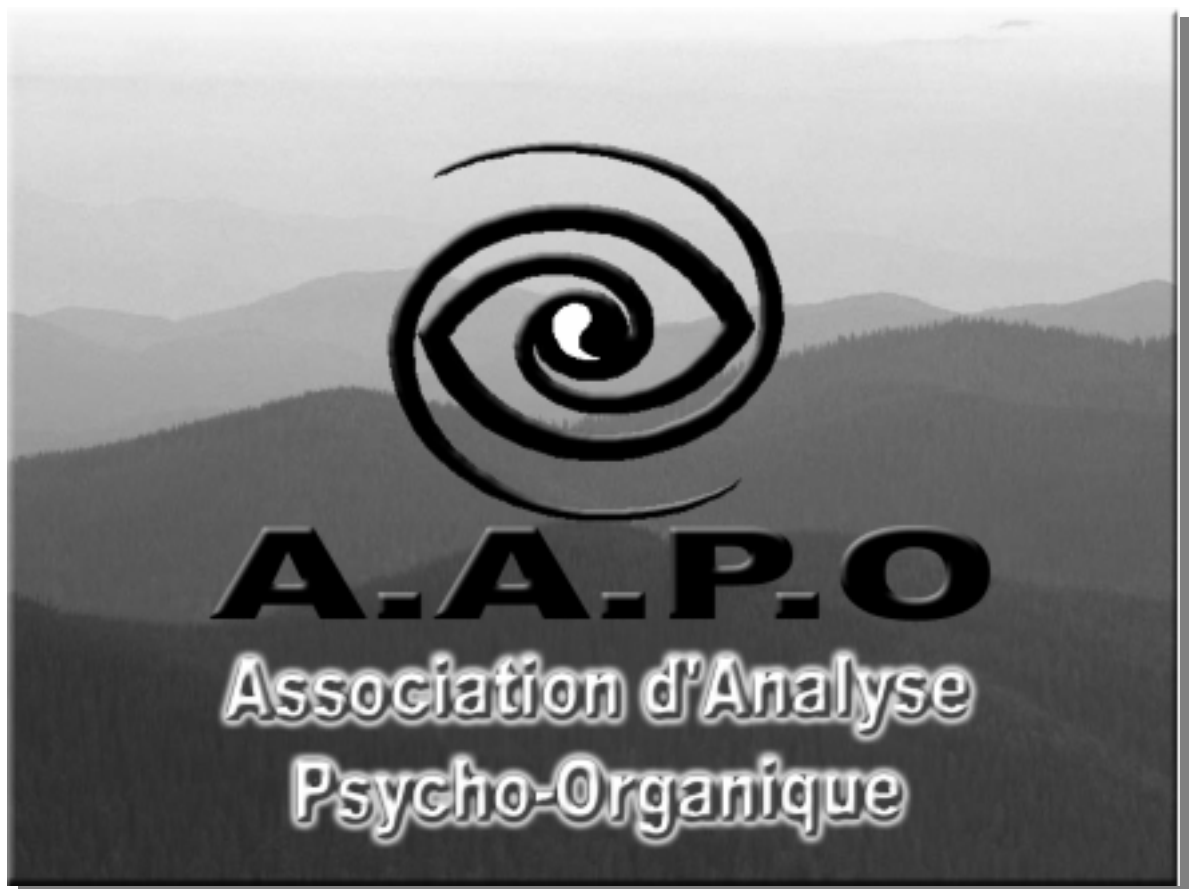
Collégialement.

Mireille de LAPORTALIERE

INFORMATION

Toutes les lettres de démission des membres de la CA2P (Commission d'Agrément Par les Pairs) en date du 1^{er} avril 2009, seront publiées dans la liasse de l'AGE du samedi 13 juin 2009

Dossier Professionnel



Loi et Psychothérapie

EXTRAIT DE LA NEWSLETTER ENVOYÉE PAR MIREILLE DE LAPORTALIÈRE LE 1^{ER} AVRIL 2009

Chers collègues,

Comme vous le savez la chambre des députés a voté l'amendement à la loi concernant le statut du psychothérapeute ci-dessous :

**AMENDEMENT N° 2083 Rect. présenté par le Gouvernement
ARTICLE ADDITIONNEL**

APRÈS L'ARTICLE 22, insérer l'article suivant :

Les troisième et quatrième alinéas de l'article 52 de la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique sont **remplacés par quatre alinéas ainsi rédigés** :

« Un décret en Conseil d'État précise les modalités d'application du présent article et les conditions de formation théorique et pratique en psychopathologie clinique que doivent remplir **l'ensemble des professionnels** souhaitant s'inscrire au registre national des psychothérapeutes. Il définit les conditions dans lesquelles les ministères chargés de la santé et de l'enseignement supérieur **agrément les établissements** autorisés à délivrer cette formation.

« **L'accès à cette formation** est réservé aux titulaires d'un diplôme de niveau doctorat donnant le droit d'exercer la médecine en France **ou d'un diplôme de niveau master dont la spécialité ou la mention est la psychologie ou la psychanalyse.**

« Le décret en Conseil d'État définit les conditions dans lesquelles les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, les personnes autorisées à faire usage du titre de psychologue dans les conditions définies par l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre social et les psychanalystes régulièrement enregistrés dans les annuaires de leurs associations peuvent bénéficier d'une **dispense totale ou partielle** pour la formation en psychopathologie clinique.

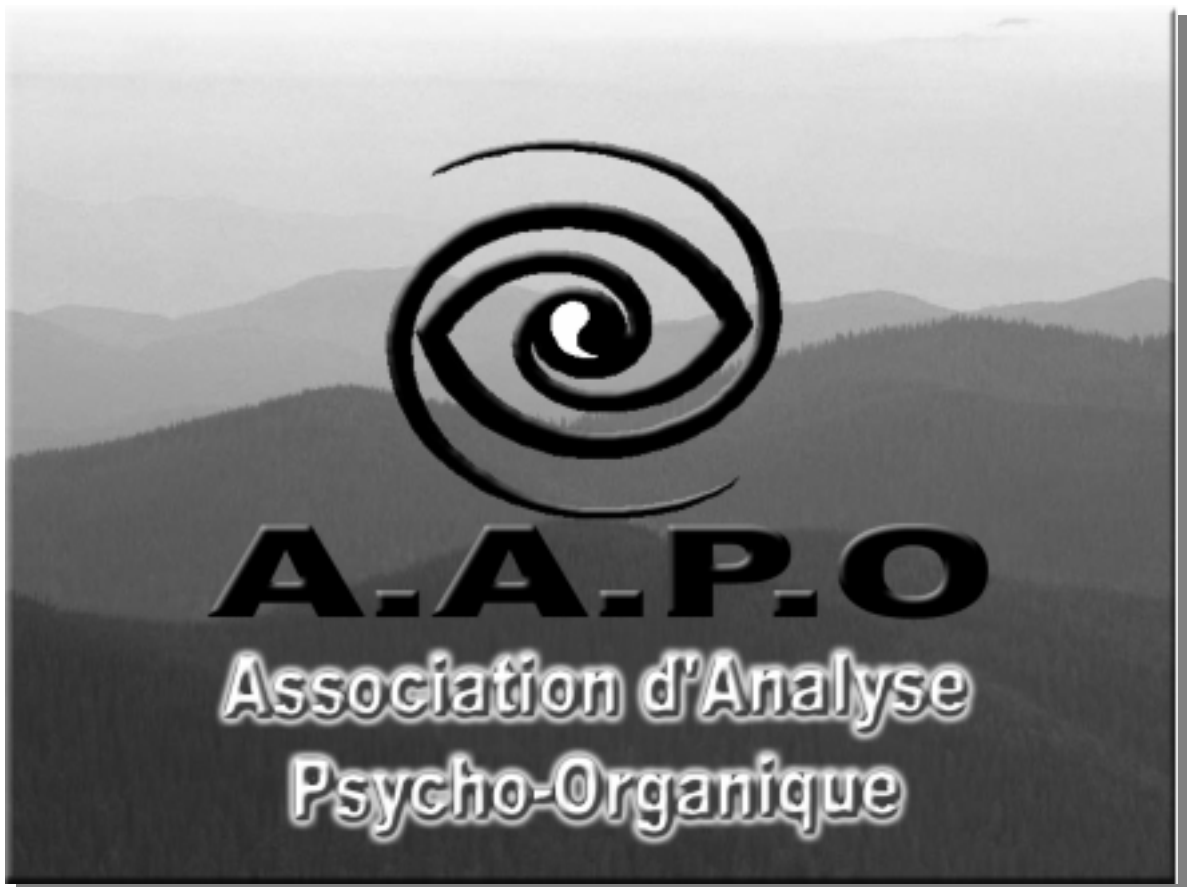
« Le décret en Conseil d'État précise également les **dispositions transitoires** dont pourront bénéficier les professionnels justifiant **d'au moins cinq ans de pratique** de la psychothérapie à la date de publication du décret ».

Le CA de la FF2P a rédigé un courrier pour les sénateurs afin d'obtenir de leur part un amendement à la loi qui tienne compte des avancées des négociations que nous avons menées jusque-là ainsi que de la nécessité de traiter à égalité les psychanalystes et les psychothérapeutes. La loi est dans un dispositif d'urgence ce qui signifie qu'il n'y aura qu'une seule lecture par chambre et donc pas de navettes. Si nous obtenons l'égalité de classement avec les psychanalystes la question de l'établissement des listes professionnelles va se poser de façon cruciale.

L'AG de janvier ayant repoussé la proposition du CA visant à établir un annuaire professionnel sur lequel figureraient les psychothérapeutes praticiens pratiquant dans un cadre légal et ayant souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle, nous nous trouvons dans une situation d'urgence.

Mireille de LAPORTALIÈRE

Vie de l'AAPO



Vie des Commissions

CR DE L'AGO DE L'AAPO (RÉGIONS FRANCOPHONES) DU 31 JANVIER 2009 À TOULOUSE

Accueil de la présidence et de la région et présentation du CA.

POINT 1

Désignation du président de séance : Michèle Guicharnaud.

Secrétariat et rédaction du CR : Catherine Hirsh-Gerdolle, Marie-Dominique Terrot et Elodie Royo.

Organisation des votes : vote à mains levées pour les modifications du RI et à bulletins secrets pour tous les autres votes.

Responsables du vote : Yves Brault et France Radenac.

Assesseurs : Pascal Brunet, Caroline Daures.

Régulateurs : Patrick Moriniaux, Michel Millot, Céline Boyer, Muriel Guillard, Pascal Brunet.

POINT 2

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE, MIREILLE DE LAPORTALIÈRE

Lecture du rapport puis questions de membres présents.

Claudie Mothe fait une 1^e intervention :

Un rapport moral doit être moral et il y a des faits qui n'apparaissent pas, qui sont occultés. Notamment, concernant le litige autour du compte-rendu de l'EAPOA. Il n'est rien dit sur ce qui s'est passé le 28 janvier 09. Depuis mars 2007, il y a une remise en cause de l'existence de l'EAPOA. L'EAPOA existe. Ces infos sont mensongères. Concernant la revue Adire, rien n'a été dit non plus ; des rapports n'ont pas été mentionnés. C'est ensemble qu'il faut nous atteler au travail.

Paul Boyesen dit n'avoir jamais remis en cause la légitimité de l'association et qu'il y a des choses qui se sont arrangées par rapport à EAPOA.

Jacqueline Besson remercie Mireille de Laportalière et le CA. Elle affirme qu'elle votera le rapport moral. Elle aborde un point concernant les bulletins d'adhésion et l'an-

nuaire. Tous les membres doivent avoir la possibilité d'une vitrine extérieure. Ce sont des professionnels qui ont le droit d'être vus sur le site ou sur l'annuaire AAPO pour les soutenir. Surtout les nouveaux psys.

Michèle Guicharnaud précise que ces points seront abordés dans le CA.

Paul Boyesen est troublé par ce texte et s'interroge sur l'autonomie de pensée et d'action. Il ne remet pas en cause les statuts. Le problème est entre la CDRM et EFAP.

(Vote à bulletin secret du rapport moral)

Nous comptons 174 membres aujourd'hui comme l'an passé ;

88 bulletins dont 46 votants 42 pouvoirs ;

2 membres présents personnes morales non votantes ;

Le quorum est de 44 voix. Le quorum est atteint.

Vote à bulletin secret

OUI : 70 NON : 16 ABSTENTIONS : 2

POINT 3

RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE, MIREILLE PEAUDECERF-DERYCKERE

Présentation de Mireille Peaudecerf-Deryckere. Pas de questions.

Vote à 15h27 à bulletin secret, fermeture à 15h31

OUI : 83 NON : 5 ABSTENTION : 0

POINT 4

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS ET SECTEURS

Distribution des rapports d'activité

Journal Interne : France Radenac

CT : Yves Brault

CDRM : Michèle Guicharnaud

Vie Régionale : Marc Lemut

CRC : Monique Michonneau

Adire : Parole de Mireille de Laportalière, en l'absence de Marie-Claude Bourgy, précisant que le rapport distribué est celui de Marie-Claude Bourgy.

Rapport d'activité du JI par France Radenac

Paul Boyesen demande que l'on ne soit pas extrémistes mais vigilants pour le futur et souhaite laisser dans le passé ce qui est passé. Claudie Mothe propose que le JI retrouve sa vocation, à savoir un espace d'information et une vie associative, pas une tribune.

La présidente indique que, dans le cadre de la médiation, il a été convenu qu'il y aurait un tiré à part du JI portant sur la controverse autour de l'AG du changement de nom dans lequel figureraient le CR de l'AG paru dans le JI de l'époque, les textes de Paul Boyesen et Yves Brault, les courriers d'adhérents, le courrier de Paul de l'époque et les témoignages de ceux qui y étaient s'ils le souhaitent.

Rapport d'activité de la CT par Yves Brault

La CT a validé une personne superviseur et un membre titularisé. Nous nous sommes posé une question : pourquoi si peu de candidats se présentent-ils à la CT ? En fait, nous nous sommes aperçus qu'il y avait peu de membres susceptibles de se présenter. Nous avons en effet, beaucoup de jeunes thérapeutes et les anciens sont assez nombreux à quitter l'AAPO après 5 ou 10 ans.

Christine Pauly demande si le nombre d'heures de supervision requises pour passer devant la CT a augmenté.

Yves Brault lui répond que cela n'a pas bougé depuis 10 ans. Ce qui a changé c'est le rapport entre les heures de supervision de groupe et les individuelles. C'est tout.

Claudie Mothe précise que si les personnes qui ont une grande expérience étaient restées à l'AAPO, elles auraient pu demander la titularisation.

Paul Boyesen propose qu'il n'y ait qu'un seul critère pour l'AAPO : celui de s'aligner sur la psychanalyse. Faire une titularisation en parallèle et même dans l'Europe. Si l'on vise les critères psychanalytiques il n'y aura aucune raison de ne pas reconnaître la titularisation de l'AAPO.

Claudie Mothe n'est pas d'accord pour qu'un adhérent qui ne cotise pas à l'AAPO perde sa titularisation. Pour elle, cette titula-

risation est un acte définitif. Ce n'est pas une attribution ni un titre. Il ne peut donc la perdre et la retrouver ensuite.

Rapport d'activité de la CDRM, par Michèle Guicharnaud

Michèle Guicharnaud enchaîne avec le rapport de la CDRM et commence par remercier Christian Morin qui en a été longtemps le président. Jacqueline Besson en a assumé l'intérim avant que Michèle Guicharnaud prenne sa fonction de responsable de la CDRM.

L'axe de travail, dans la ligne du programme de la présidente, s'est orienté sur l'éthique collégiale.

La CDRM a également le projet de revisiter le code de déontologie à partir des réflexions des membres. Elle remercie l'assemblée de la participation de ce matin autour de ces questions lors des tables rondes. Remerciements également à Jean-Paul Robin pour sa candidature comme nouveau membre de la CDRM.

Claudie Mothe dit avoir été intéressée par cette invitation à la réflexion autour de la déontologie mais elle a pensé en lisant les questions que la réflexion serait orientée et, précise t-elle, c'est pour cette raison qu'elle n'est pas venue ce matin.

Paul Boyesen souligne que l'EFAPO n'est plus présente dans la CDRM et que c'est une bonne chose. Il précise aussi que cette commission éthique ne doit pas accepter de membres du CA.

En réponse à Claudie Mothe, Michel Millot dit que ce questionnaire, au contraire, lui a permis de se poser et d'ouvrir le débat. Jean-Paul Robin, quant à lui, précise que ce questionnaire l'a interrogé sur sa place par rapport à son travail.

Rapport d'activité de la Vie Régionale, par Marc Lemut

Marc Lemut présente ensuite la vie régionale qui fonctionne bien ! Certaines régions comptent beaucoup de membres. Il lance un appel pour un poste de responsable de région. Il aborde la problématique causée par le « vide » laissé après le dernier colloque.

Faut-il boucher le vide ? Paradoxalement, cette énergie du vide a permis au Grand-Sud de se mobiliser. Un maxi forum s'est formé où créativité et convivialité étaient au rendez-vous.

Les groupes de lecture s'organisent autour du livre de Françoise Dolto et les questions sont « remontées » à Paris lors de la première Journée d'Étude avec Joël Clerget. Ça fonctionne bien.

Il rappelle qu'il y a une aide de 100 € allouée par l'AAPO au représentant envoyé par la vie régionale pour les frais de déplacements aux Journées d'Étude.

Lecture du rapport de la CRC par Monique Michonneau

Paolo Malvarosa prend ensuite la parole en expliquant la difficulté que rencontre la CRC pour l'élaboration du livre que la commission prépare, concernant l'identité APO. En effet, chaque clinicien a son style et le projet est de présenter un livre homogène. C'est un travail enthousiasmant et stimulant ! Il cite une phrase de l'éditrice à laquelle la commission fait appel : « *Ah ! J'en sais davantage sur l'APO maintenant !* » C'est bon signe, conclut-il.

Paolo en profite pour rappeler la prochaine Journée d'Étude le 9 mars 2009 avec Joël Clerget, et annonce les 2 prochaines journées qui se feront avec le concours de Sylvie Cadry, psychosomaticienne.

Claudie Mothe regrette que ce livre se fasse sans lien avec le fondateur.

Jacqueline Besson répond en précisant qu'Yves Brault et elle sont assez proches de la pensée de Paul Boyesen et qu'il n'y a donc pas de risque d'hérésie dans le contenu. Elle termine en redisant que tout le monde était invité à écrire dans ce projet par l'appel à écriture lancé par la CRC.

Mireille de Laportalière a pris une décision difficile en mettant son veto à un article dans la revue Adire. Cette décision sera réglée dans le cadre du 3.8 du RI. C'est un article très intéressant. Elle souhaite protéger l'auteur et la revue.

Élisabeth Quétier intervient pour dire qu'elle ne s'est pas sentie « contenue ni en sécuri-

té » en tant qu'auteur d'un article, elle a été laissée dans l'absence d'information.

Mireille de Laportalière précise que l'auteur veut être au courant de la situation suite au veto. À ce moment Paolo dit qu'il est furieux de voir que Marie-Claude Bourgy a nommé l'auteur sur Internet 2 jours avant l'AG ! Nous n'avions pas à savoir qui était l'auteur refusé !

Paul Boyesen met en garde en prévenant, que suite à ce refus, plusieurs auteurs vont retirer leur article de la revue Adire dans le but de soutenir Joëlle Boyesen. Qu'elle a l'intention de confier l'affaire à son avocat. Il conclut qu'il attend que la procédure se fasse.

Jacqueline Besson répond qu'il y a un comité de rédaction qui existe et qui a autorité pour juger si un article est publiable ou non. Elle ajoute que la responsabilité de la présidente est également engagée. Cela n'a rien à voir avec le rédactionnel. La responsabilité de la présidente est au niveau politique de l'intérêt de l'AAPO.

Personne ne peut juger le fond d'un texte. C'est toute la difficulté.

Mireille de Laportalière s'adresse à Claudie Mothe et lui dit qu'elle regrette que par ses interventions systématiquement vindicatives elle ramène sans cesse aux conflits du passé de manière improductive (soit dans un combat d'arrière-garde) alors que nous essayons en ce moment de créer des ponts entre EFAPO et AAPO.

POINT 5 MODIFICATION DU RI

1/ Modification du RI de la CDRM

Cette modification est juste un ajustement demandé afin que le RI colle à la réalité qui vient de changer puisque l'EFAPO n'est plus concernée.

→ Vote adopté à l'unanimité des 88 voix exprimées.

E - 3-1 La commission est composée de six membres titulaires, dont deux au maximum peuvent être formateurs à l'EFAPO.

- 4 sont élus par l'AG pour deux ans et renouvelables par moitié.

- 2 sont élus chaque année parmi les membres du CA lors de sa 1ère réunion suivant l'AG.
 Au cas où la commission se verrait réduite à moins de quatre personnes, le président de l'AA-PO convoque une réunion regroupant le CA et les membres restants de la CDRM pour désigner une ou des personnes titulaires, afin de siéger dans la CDRM jusqu'à la fin du mandat en cours des personnes remplacées.

Vote à main levée à 16h40
OUI : À L'UNANIMITÉ NON : 0 ABSTENTION : 0

2/A Modification du RI de la CT

La CT change de nom et se nomme désormais Commission d'Agrément par les Pairs.

1- Proposition de remplacer le nom de Commission de Titularisation (CT) par Commission d'Agrément Par les Pairs (CA2P).

Vote à main levée à 16h50
OUI : 86 NON : 1 ABSTENTION : 1

2- Proposition de donner aux membres titulaires le titre « d'Analyste Psycho-Organique Clinicien ».

Vote à main levée à 16h51
OUI : 84 NON : 2 ABSTENTION : 2

2/B : Modification concernant l'appellation d'Analyste Psycho-Organique Titulaire après le passage du mémoire professionnel ; on propose d'ajouter « Clinicien » à la place de « Titulaire ».

Avant l'UP, on utilisera l'appellation « Praticien en APO ».

Après l'UP, on utilisera l'appellation « Analyste Psycho-Organique ».

Après le passage devant la Commission d'Agrément par les Pairs, c'est-à-dire la titularisation, on utilisera l'appellation « Analyste Psycho-Organique Clinicien ».

Cela résulte du fait que la commission valide une expérience professionnelle, or, le terme clinicien est employé pour qualifier une pratique exercée et vérifiée ; ce qui est bien le cas ici.

Analyste Psycho-Organique Clinicien

Vote à main levée à 16h51
OUI : 84 NON : 2 ABSTENTION : 2

2/C : Modification du RI du CA

C'est donc la deuxième proposition qui est concernée.

- Claudie Mothe dit ne pas être d'accord avec le fait d'enlever le Président Honoraire.

- Paul Boyesen dit qu'il est ravi de partir même s'il ne voit pas pourquoi il doit le faire car sa longue expérience des commissions serait utile et qu'il ne trouve pas juste de vouloir le faire partir.

- Jacqueline Besson demande quels sont les arguments en faveur de ce départ.

- Mireille de Laportalère explique que c'est dans le souci de mettre en place une meilleure différenciation institutionnelle et prévenir ainsi toute confusion de places et de rôles.

- Yves Brault demande qu'un vote à bulletin secret soit fait sur ces deux points.

→ Premier vote concernant l'EFAPO

Retrait de la commission d'appel du
Président de l'EFAPO

Vote à bulletins secrets à 17h03
OUI : 63 NON : 10 ABSTENTIONS : 9

→ Deuxième vote concernant le Président Honoraire

Retrait de la commission d'appel du
Président d'honneur

Vote à bulletins secrets à 17h03
OUI : 47 NON : 26 ABSTENTIONS : 15

Le nouveau texte du RI est donc :

Article B – 7.3 Appel de la sanction :

En cas d'appel, la Commission d'Appel recevra la personne sanctionnée.

Cette commission sera constituée uniquement des membres électeurs suivants :

- du président de l'AAPO,

- du président de la CDRM,

- du président de la Commission d'Agrément Par les Pairs (CA2P)

- du président de la CRC

- du responsable d'ADIRE

- et d'une personne choisie par la personne mise en cause parmi les praticiens de l'Association.
Aucun des membres de cette commission ne devra être, ni avoir été, psychothérapeute ou superviseur de la personne sanctionnée.

2/D Modification de la cotisation

Proposition d'une augmentation du montant de la cotisation

Membres en cours de certification finale : de 70 à 75 €

Membres associés : la cotisation reste à 70 €

Membres praticiens : de 110 € à 120 €

Membres titulaires : de 160 € à 170 €

Membres superviseurs : de 190 € à 200 €

Montant des cotisations

**Vote à main levée à 17h13
NON : 51**

Le montant des cotisations reste inchangé en 2010

POINT 6

POINT SUR LA SITUATION EUROPÉENNE POUR L'ANALYSE PSYCHO-ORGANIQUE

- Paul Boyesen dit avoir réenregistré cette association le 6 juin 2008 à Utrecht.

- Jacqueline Besson remercie le CA d'avoir obtenu ce résultat. En revanche, il faudra repasser devant l'AG pour adhérer après que le CA se soit fait traduire et expliquer les documents ad hoc.

- Michel Millot dit sa satisfaction de cette évolution et d'en être arrivé à ce stade.

- Paolo Malvarosa rappelle qu'il y a eu des mails « rageurs » contre la Présidente pendant ces derniers jours et dit ne pas comprendre puisqu'il semble qu'un accord ait été trouvé depuis mercredi dernier. Il demande des éclaircissements.

- Paul Boyesen reprend la parole pour rappeler certains faits et surtout qu'il n'a jamais été dans l'illégalité, de son point de vue.

- Mireille de Laportalière dit qu'il y aura un mémorandum à faire par les avocats pour mettre tout au clair, en particulier concernant les points litigieux comme le défaut d'enregistrement et les vides juridiques pointés qui resteraient ou apparaîtraient. Elle insiste sur

la nécessité de faire appel aux avocats afin de faire médiation pour éviter encore une fois le clash.

Tous sont d'accord pour trouver un terrain d'entente et mettre fin une fois pour toutes à ces différents qui n'ont que trop duré.

POINT 7

DISCUSSION SUR L'ANNUAIRE

- Proposition du CA de faire deux annuaires cette année. Un premier annuaire identique à l'actuel à usage interne à l'association. Un second annuaire rassemblant les membres praticiens inscrits dans une pratique légale qui pourrait être diffusé plus largement vers le public, membres pouvant également justifier d'une formation à recevoir un public spécifique (enfants, couples...)

- Plusieurs questions sont soulevées : il y a évidence à exercer dans un cadre légal, qu'en est-il des membres en cours de certification qui commencent à exercer et ont aussi besoin d'être identifiés ? Doit-on impérativement demander une spécialisation, pour le travail avec les enfants par exemple ? Ne peut-on pas imaginer une commission d'agrément par les pairs d'une compétence à recevoir des enfants ? Ne va-t-on pas assister à une multiplication des demandes de spécialisations ?

- La question concerne également l'EFAPO qui autorise la pratique professionnelle avant la certification. On peut imaginer de faire apparaître la mention « en cours de certification » comme c'est actuellement le cas dans le registre de la FF2P.

- La question des deux annuaires n'est-elle pas prématurée ?

Afin de prendre le temps d'une réflexion en profondeur sur les points des spécialisations et des justificatifs de formation aux spécialisations ainsi que sur le projet d'un annuaire « professionnel » l'AG doit répondre à la question de décider ou non de reporter les décisions à la prochaine AG.

**Vote à mains levées
OUI : À L'UNANIMITÉ**

Cette année il y aura donc un seul annuaire, dans lequel figureront tous les membres avec leur qualité. Les spécialisations introduites récemment n'y figureront pas.

Vote de la prolongation de l'AG jusqu'à 18h30 (oui à l'unanimité);

POINT 8 **QUESTIONS DIVERSES**

Colloque 2010.

La parution de l'annonce du prochain colloque dans le JI n°85 puis les remous qui agitent l'association remettent en question la participation de cinq des membres de l'association, région Bretagne, à l'initiative du colloque 2010.

Il est important que tous soient invités et puissent participer à ce colloque, EFAPO et AAPO.

Michel Millot-Guibert présente d'ailleurs sa démission du CA de l'association pour se consacrer à l'organisation du colloque (prochaine réunion le 14 mars prochain).

De l'avis d'anciens organisateurs du colloque de Lourdes, cette manifestation peut être un ciment pour l'association.

Colloque allemand.

Un Colloque se tiendra à Freiburg, les 6, 7 et 8 mars prochain. Thème : « Profession et vocation, pouvons-nous les combiner de manière gagnante ? ». Pour plus d'information, voir le site de l'AAPO.

Statut d'auto-entrepreneur

Le statut d'auto-entrepreneur ne serait pas accordé à des psychothérapeutes, notamment dans certains départements (66 par exemple). Quelques collègues ont quand même réussi à l'obtenir.

La présidente propose que chacun mette ces informations sur le site de l'association pour diffusion plus large vers les membres.

POINT 9 **ÉLECTION DU CA**

Candidature d'Isabelle Jacob au CA, actuellement en charge de la conception et réalisation du JI.

Candidature de Catherine Hirsch-Gerdolle. Le CA doit au minimum être composé de 9 membres.

Vote à bulletins secrets de 18h15 à 18h21

Membres se représentant

MIREILLE DE LAPORTALIÈRE		
OUI : 69	NON : 8	ABSTENTIONS : 9
CÉLINE BOYER		
OUI : 76	NON : 1	ABSTENTIONS : 9
MONIQUE MICHONNEAU		
OUI : 76	NON : 0	ABSTENTIONS : 10
MICHÈLE GUICHARNAUD		
OUI : 69	NON : 6	ABSTENTIONS : 11

Nouvelles candidatures

ISABELLE JACOB		
OUI : 73	NON : 3	ABSTENTIONS : 10
CATHERINE HIRSCH-GERDOLLE		
OUI : 73	NON : 3	ABSTENTIONS : 10

POINT 10

- Jean-Paul Robin propose sa candidature à la CDRM.

Jacqueline Besson, actuellement membre de la commission se représente.

(L'élection est valable pendant deux ans)

Vote à bulletins secrets de 18h25 à 18h30

JEAN-PAUL ROBIN		
OUI : 83	NON : 3	ABSTENTION : 0
JACQUELINE BESSON		
OUI : 84	NON : 2	ABSTENTION : 0

TABLE RONDE AUTOUR DU JOURNAL INTERNE

CR de France Radenac

Nous avons constitué un groupe de sept personnes : Marie Dominique Terrot, Chantal Macqueron, Catherine Hirsch-Gerdolle, Yves Brault, Mireille Peaudecerf, Céline Boyer, Dominique Gornès et France Radenac

La réflexion a commencé **avec les fonctions basiques du JI :**

Le rôle mémoire administrative, et le rôle démocratique

Cette dimension alourdit, rend le JI peu attractif, il y aurait une autre présentation à trouver... par ex : repousser le dossier administratif, tout à la fin. Et alléger les CR, en ne notant que les décisions prises, avec les enjeux, les arguments, les objectifs... le contexte. Il fait rendre vivant et valoriser ces dimensions de la vie associative. Et surtout, il ne faut pas éliminer ces dimensions qui font partie de la démocratie et de la maturité associative.

Attention à ne pas mettre en marge ce qui concerne le CA, l'AG, la vie associative, cela irait dans le sens de la démission et non de la responsabilisation. Il faut que le JI joue ce rôle.

Le JI est utile aux étudiants de dernière année qui peuvent ainsi se projeter dans l'avenir professionnel, préparer leur intégration.

Il est précieux sous sa forme papier, même s'il existe en PDF (ce qui facilite les copies et le partage d'articles avec des personnes qui ne sont pas adhérentes). (Un problème de droit d'auteur ?)

Le rôle plaisir, culture générale, culture psy.

Il serait intéressant d'avoir des correspondants régionaux, d'avoir des mini-contrats pour des comptes-rendus de lectures et ou conférences. Cinéma : des volontaires se proposeraient sur des objectifs de leur choix et pour la durée de leur choix. Une ouverture pourrait aussi se faire sur les contes et leur dimension thérapeutique. Et bien sûr tous les textes « pro ».

Le JI peut jouer un rôle très important dans les difficultés de communication de l'association. Pour nous, les explosions de mails pleins de négatif ne sont pas une communication correcte, ils en sont l'inverse. Une solution serait peut être un

espace controversé sur le site, avec un responsable pour éclairer le contexte et les enjeux, avec un feed-back dans le JI qui ferait le point sur les controverses en cours ou terminées. Il nous faut sortir du duel, parler à l'association, par elle et pour elle.

Nécessité de maintenir le JI à trois numéros par an, et **nécessité d'une newsletter**, qui fasse le lien avec le JI.

TABLES RONDES AUTOUR DU QUESTIONNAIRE DE LA CDRM RÉFLEXION SUR L'ÉTHIQUE ET LA COLLÉGIALITÉ

CR de Pascal Brunet, Jacqueline Besson et Monique Michonneau

Deux tables rondes, animées par les membres de la CDRM, ont eu lieu le matin de l'AG. Il s'agissait de réfléchir sur le thème *de la collégialité* à partir d'un questionnaire que la commission a préparé et que l'AAPO a envoyé à tous les membres.

La CDRM, actuellement très sollicitée et en pleine réflexion sur cette problématique, souhaitait partager son questionnement avec les membres de l'AAPO en proposant ces tables rondes.

Voici maintenant un compte-rendu des échanges qui ont été introduit par Monique Michonneau et Jacqueline Besson.

Méfiance, colère et intérêts à propos du questionnaire :

Tout d'abord, plusieurs des personnes présentes disent leur méfiance, voire leur colère lorsqu'elles ont reçu ce questionnaire. Comment ce questionnaire allait-il être « utilisé » par la CDRM ? Allait-elle « verrouiller » encore plus l'association ? Plusieurs ressentent que la société d'aujourd'hui porte de plus en plus atteinte aux libertés individuelles et ont ressenti le questionnaire comme un risque aggravé de « formatage » : peur que ce questionnaire conduise à encore plus de règles, plus de lois.

D'autres ont vu ce questionnaire comme très intéressant, les faisant réfléchir sur les interférences et des positionnements mal définis, leur posant des questions qui nécessitaient de réfléchir vraiment notamment sur la déontologie entre

institutions et au sein même de l'association. « S'autoriser à en parler, mettre sur la table, libre. »

Monique Michonneau a rappelé le but du questionnaire (décrit plus haut) et montré qu'il s'agissait d'énoncer les problèmes, non pas de créer encore de nouvelles règles.

Places asymétriques et collégialité

Ensuite, le groupe a commencé à répondre à la question : « *Comment vous êtes-vous senti lorsque vous avez vu votre formateur ou psychothérapeute ou superviseur dans un espace de collégialité tels une réunion, une AG ou un colloque ?* »

« *Comment vous êtes-vous senti quand vous avez vu dans un espace de collégialité des anciens ou actuels étudiants, thérapeusés ou supervisés ?* »

« *Comment la position asymétrique agit-elle encore dans le temps ? Comment travaille-t-elle ?* »

Les transferts et contre-transferts ne s'arrêtant pas à la fin d'une relation thérapeutique, de supervision ou de formation, les situations sont perçues par tous comme complexes. Il est juste de formuler et formaliser ces relations complexes vécues souvent de *manière sauvage* et comme un *moment de flou*.

Ce qui était vécu à l'intérieur du processus thérapeutique, peut se rejouer de la même manière dans les situations collégiales.

Aussi si les réponses ont été diverses, elles ont souvent montré un malaise, voire une difficulté importante. Mais elles ont aussi montré l'intérêt et la richesse que cette nouvelle situation permettait de saisir. La relation la plus difficile, voire perturbante, semble être celle de psychothérapeute/client. Elle est délicate aussi bien pour le psychothérapeute que pour le client. Certains psychothérapeutes disent alors combien il est important pour eux de rester dans une *réserve* lorsqu'ils se trouvent dans une situation collégiale.

Le ressenti évolue avec le temps qui passe, devenant certes souvent plus léger mais dans certains cas, ce n'est qu'après plusieurs années que l'ancienne position asymétrique a pu être pleinement ressentie. Il semble que le temps permet aux anciens thérapeusés, étudiants ou supervisés de prendre plus conscience de leur difficulté présente et surtout passée à s'exprimer librement, sans ressentir le poids de leur psychothérapeute, formateur ou superviseur.

Un participant dit combien la supervision en

groupe permet de fluidifier les transferts finissants et aide à aller vers une collégialité tranquille.

Certains thérapeusants se plaignent que leur psychothérapeute ose prendre des rendez-vous avec eux devant d'autres collègues et montre ainsi ouvertement qu'il existe entre eux un lien client/thérapeute !

Il est aussi montré dans la discussion que ces situations particulières doivent être nommées, notamment par celui qui est en position « plus élevée » et travaillées dans les lieux appropriés. Chaque partie est cependant responsable de ces choix (par ex. venir ou non dans des lieux collégiaux). Celui qui a la position « haute » **doit lâcher le pouvoir** qu'il a sur celui qui est en position « basse ». Ce dernier point est très important car les contre-transferts sont aussi puissants que les transferts. L'asymétrie se joue au niveau inconscient en permanence.

Il est demandé à la CDRM d'aider à l'énonciation d'une parole mais personne dans cette table ronde ne souhaite que cela conduise la CDRM à créer de nouvelles lois ! Penser un code n'est pas forcément émettre un règlement !

Identité de l'APO et collégialité

Ensuite les participants ont répondu aux questions : « *Quand vous entendez une rumeur concernant la pratique d'un collègue, comment l'accueillez-vous, en fonction de sa provenance et de qui la communique ? Allez-vous vérifier auprès du collègue évoqué - par conséquent à la source - que la rumeur est fondée ? Et si non pourquoi ?* »

« *Reconnaissez-vous comme analyste psychodynamique un thérapeute qui utilise des techniques autres ? Considérez-vous qu'il y ait des outils incompatibles avec l'APO ? Si oui ou bien quand vous utilisez d'autres outils, comment les articulez-vous à la théorie APO ?* »

Par rapport aux rumeurs, beaucoup reconnaissent que c'est une situation embarrassante et qu'ils ont été confrontés à des situations de ce genre. Il a été dit par l'un des participants qu'il aimerait avoir le courage d'aller directement voir le collègue concerné et lui demander si la rumeur a un fondement ou non ; ensuite, le cas échéant, si le collègue reconnaissait une erreur, il lui proposerait de l'aide pour traverser la difficulté.

Pour ce qui est de l'identité de l'APO, les réponses ont été globalement vers l'ouverture aux autres techniques. Il a été dit par certains que l'APO, étant une méthode intégrative, il est possible d'y intégrer d'autres méthodes. *Inclure, faire des ponts*, sont alors surtout perçus comme une richesse. Il ne faut pas fermer.

Quelques restrictions pourtant lorsque des collègues utilisent des méthodes divinatoires (tarot, astro...). L'assemblée (ou du moins ceux qui se sont exprimés) considère que ce ne sont pas des pratiques thérapeutiques, qu'elles ne peuvent pas s'articuler à l'APO. Mais ces pratiques existent au sein du mouvement APO, il est donc nécessaire de pouvoir dialoguer avec les personnes qui les utilisent. Surtout ne pas interdire une parole sur ces pratiques.

Certains disent qu'il suffit que l'AAPO nomme les problématiques pour que chaque psychologue soit vigilant ; mais certains pensent qu'il faut un peu plus cadrer et dire clairement ce qui est APO et ce qui ne l'est pas. Besoin d'une sorte de code de méthodologie. On retrouve alors la problématique du manque d'écrits de Paul Boyesen pour délimiter l'APO.

La synthèse montre qu'une technique ou une méthode, pour être utilisée dans la psychothérapie en APO, doit pouvoir s'articuler avec les concepts et le cadre de l'APO et doit être compatible avec la position du psychologue en APO et avec le code éthique de l'AAPO.

Si ce n'est pas le cas, il y a la possibilité de nommer et poser un cadre différent, ou encore d'orienter vers des collègues spécialisés dans la méthode complémentaire, selon le moment du processus.

Une question importante est soulevée : *l'identité APO, qu'est-ce que c'est, et pourquoi tant de collègues vont voir ailleurs ?*

Concurrence et collégialité

Dernière question à laquelle la table ronde a tenté de répondre : « *Vous êtes-vous senti parfois en concurrence avec l'un de vos collègues ? Qu'en est-il pour vous de la concurrence entre les méthodes ? Notamment avec les thérapies brèves actuelles (TCC, EMDR... ?)* »

Certains disent qu'il y a des cartes de visite qui comportent trop de titres (par ex/ coach, EMDR,

hypnose ericksonienne, psychogénéalogie...), que certains veulent se faire une clientèle, « faire du chiffre », en ajoutant des spécificités complémentaires. Ces psychologues sont très gênés par ces marques de publicités.

On revient alors sur la difficulté pour un psychologue débutant de se faire connaître, sur l'insécurité qu'il rencontre au début de sa pratique. Certains demandent que l'AAPO soit beaucoup plus aidante lors de l'installation. La question de l'annuaire professionnel qui est proposé par le CA lors de cette AG mais qui exclut les personnes en cours de certification, donc débutante, vient sur le tapis. Comme cette question doit être traitée dans le cours de l'AG, on ne s'y arrête pas longtemps.

Pascal rappelle que les antennes régionales sont là aussi pour aider les débutants (et aussi les autres).

Nous n'avons pas le temps de terminer de répondre aux autres questions proposées. **Mais la CDRM souhaite que la parole puisse continuer à s'exprimer et, dans ce but, demande aux membres d'envoyer leurs réponses au questionnaire ! Elle rappelle aussi que les réunions de la CDRM sont ouvertes à tous les membres (sauf lorsqu'elle se réunit pour des plaintes ou des médiations).**

CR de Micheline Bier

Proposition retenue : se centrer sur l'accueil du questionnaire, notre ressenti, ce qui s'est animé en nous à sa lecture.

Rappel : la commission éthique créée au départ de l'association s'est transformée en Commission Déontologie, Réflexion ouverte à tous, médiation, accueil et traitement de la plainte étant confidentiels.

Interventions des participants :

- Surprise : les questions tournent surtout autour de l'éthique interne à L'APO, en lien avec des situations vécues, des problèmes rencontrés.

L'objectif est de faire part d'une expérience plutôt que de parler de la situation pour en extraire une réflexion, de passer de la dénonciation à l'énonciation, de cibler les thèmes de la collégialité, de mettre la conscience au service du groupe.

- Enfin on aborde ces thèmes liés à des ressentis qui m'ont traversés.

- Deux niveaux dans ces questions : ce qui est de l'ordre de l'émotionnel ? Ce qui est de l'ordre du social, de notre identité (les outils, la compatibilité des méthodes etc..). Les thèmes de rivalité, concurrence, rumeur nous remuent profondément car ils réveillent des affects archaïques et nous n'avons pas à ma connaissance en APO les outils théoriques que nous trouvons chez Mélanie Klein (envie, jalousie, sentiment de persécution). Ces thèmes mériteraient d'être travaillés à différents niveaux (expérientiels en formation, théoriques).

- Il s'agit de l'articulation de l'intime et du social. Quelle fonction j'occupe ? C'est à cet endroit là que je dois réfléchir, faire attention au passage à l'acte, faire des lois. L'association risquerait d'être un censeur radical ; or la loi ne devient pas radicale mais protectrice, soutenance.

- Trop de questions, les ordonner un peu plus : créer des moments de réunion pour traiter ces sujets, dans le cadre des réunions régionales ou intégrer celles du CDRM.

- Dans la formation, possibilité de tout dire, de tout vivre. Après la formation on est dans une autre position, les questions restent. Ces questions entre l'intime et le social arrivent enfin.

- Comment sortir du clivage sans des codes, des rituels sociaux des niveaux d'espaces qui s'ouvrent et se ferment ; se sentir très mal après être en contact avec un ex-thérapeute : Je clive et je gère ; on ne reste pas humain vivant, on est happé par une fonction ; poser l'interdit dans le réel. L'association organise la transgression de notre code de déontologie en favorisant la proximité thérapeute/thérapisant. L'association organise : donne un cadre où les gens se retrouvent ; on pose un cadre où c'est défendu et on organise un espace où ça se fait. Qui gère ? Le thérapeute ? Le client ?

Le double lien est dans la structure endogamique des origines. C'est compliqué de résoudre car c'est dans les racines.

- C'est important de différencier l'asymétrie du lien formateur/étudiant, superviseur/supervisé et thérapeute/thérapisant, plus difficile à gérer.

- La collégialité dans la commission de titularisation : le thérapeute se tait, il est interdit de parole mais il est présent autrement.

- Je ne vois pas de problème : Il y en a eu dans le passé ou c'est en vue de problèmes futurs ? On a toujours à traverser ; c'est une expérience de vie qu'on doit accueillir, c'est une traversée nécessaire. On va poser la loi à partir du senti ou à partir de la nécessité rationnelle ?

- Si j'apprends qu'un collègue est en faute est-ce que je vais le dénoncer ? L'aider ?

L'éthique c'est pour aider et soutenir, je ne ferai rien.

- tu lui orienteras des patients ?

- non

- donc tu en feras quelque chose, tu garderas en toi quelque chose qui aura sur lui une conséquence réelle ;

- J'ai suivi une psychothérapie (hors APO). Le psychothérapeute m'a proposé de suivre une formation (il était formateur). J'ai refusé. On ne met pas tous le même temps pour sortir de cette relation, pour rentrer dans le professionnel.

CR de Sylvie Pourtier

Regret que les thèmes de la concurrence, la rivalité, la jalousie n'aient pas été travaillés dans la formation. Thèmes archaïques, qui doivent être articulés dans le cadre de l'éthique.

La concurrence se passant au niveau commercial, ce niveau est tu, il est quelquefois abordé en covision.

Souhait d'élaborer une pensée et une parole éthique en commun en vue d'instaurer de la confiance.

Questionnement par rapport aux questions que posent la loi par rapport au vécu des différents personnes et relations : thérapeutes/thérapisants et superviseurs-formateurs/étudiants. Mélange de places et de postes dans le cadre collégial, qui renvoie à un abus de l'ordre de l'incestuel.

L'éthique et la réflexion sur ces thèmes permettraient de rentrer dans l'ordre symbolique et dans le cadre de la loi.

Comment se libérer du passé sur lequel l'éthique s'est construite, qui a permis l'élaboration de cette situation ?

Au niveau de l'intime, le questionnaire questionne, agace, touche, interroge et ébranle, mais la majorité souhaite que cette réflexion continue.

CR DU CA DE L'AAPO (RÉGIONS FRANCOPHONES) DES 14 ET 15 MARS 2009 À PARIS

Convocation du CA le samedi 14 mars 2009 de 9h30 à 18h
et le dimanche 15 mars de 9h15 à 16h30
Supervision du CA de 19h à 21h le 14 mars, de 9h15 à 10h45 le 15 mars
par Mme Monique Soula-Desroche
Maison Nicolas Barré - 83 rue de Sèvres 75006 Paris (métro Sèvres-Babylone)

ORDRE DU JOUR

(Invitation de Marie Claude Bourgy et de l'ensemble de la Commission Adire le dimanche matin).
La rédactrice en chef a adressé un courrier avant le CA et ne s'est pas déplacée.

- 1 – Présents/absents, & vérification des pouvoirs. (10 mn)
- 2 - Approbation de l'Ordre du Jour (10 mn)
- Ratifications (CT-CDRM)
- 3 - Accueil des nouveaux membres, présentation du travail du CA. (20 mn)
- 4 - CDRM, venue de Christian MORIN ex président de la CDRM pour faire le point d'une plainte.
- 5 - Bilan de l'AG. Quelle suite donner aux tables rondes ? Place des commissions dans l'animation de la vie associative.
- 6 - Journal Interne
- 7 - Point sur la médiation (EAPOA et relations EFAPO /AAPO)
- 8 - ADIRE : point sur le veto. Point sur la commission, mise en place de la relation CA/commission et relance de projets éditoriaux.
- 9 - Bilan de la mise en place des nouveaux statuts de membres, comment organiser la réflexion prévue par l'AG pour avancer cette question pour 2010 ?
- 10 - Point de la CRC sur le projet d'écriture.
- 11 - Temps de médiation / supervision (sera de préférence en début de CA)
- 12 - Questions diverses

POINT 1

PRÉSENTS, POUVOIRS

Présents : Mireille de Laportalière, France Radenac, Marc Lemut, Yves Brault, Mireille Peudecerf, Monique Michonneau, Isabelle Jacob, Catherine Hirsch-Gerdolle, Céline Boyer.

Absente excusée : Michèle Guicharnaud, pouvoir à Mireille de Laportalière.

Régulateurs : Monique Michonneau, Mireille Peudecerf, France Radenac.

POINT 2

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Approbation : 10/10

POINT 3

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Isabelle Jacob et Catherine Hirsch-Gerdolle sont venues rejoindre notre équipe après leur élection lors de l'AG du 31 Janvier 2009.

Elles se présentent et partagent leurs motivations à venir au CA depuis leurs places respectives du JI et de la CRC.

POINT 4

ADIRE

Suite au veto posé par la présidente et le CA à la parution en l'état d'un article du numéro de la revue Adire n°24, le CA rappelle que sa décision ne remet pas en cause la qualité du travail de la commission mais qu'il est en désaccord avec l'image de l'APO qu'un des articles de la revue renvoie vers le public.

C'est à ce niveau que porte le veto indépendamment des qualités et de l'intérêt de l'article. Le CA mandate deux de ses membres pour constituer, avec la commission Adire, un groupe de travail en vue de réfléchir et débattre des différents points de vue.

Vote pour proposer ce texte dans le RI à l'AG 2010

« Tout membre ayant un poste de responsabilité au sein de l'association se doit d'adhérer au plus tard au 31 mars. Faute de quoi il est considéré comme démissionnaire de ses responsabilités et est tenu de restituer à l'association tous les biens associatifs ainsi que les archives et les fichiers. »

OUI : 10 NON : 0 ABSTENTION : 0

POINT 5

BILAN DE L'AG

Les tables rondes ont été très positives, les échanges fructueux après une dissipation des appréhensions ou incompréhensions suscitées par le questionnaire.

Le compte rendu des tables rondes se trouve sur le site et dans le prochain JI.

Le bilan de l'AG donne l'envie de créer plus de vie dans l'association, par le biais de la vie régionale, des groupes informels et des commissions, afin de mettre en place une consultation plus large et régulière de nos membres et de créer les conditions d'une bonne vie collégiale.

L'association prévoit prochainement une réunion transversale entre les responsables des commissions afin de mettre en place des espaces d'expression pour les adhérents, de comprendre leurs desiderata, leurs réussites, leurs insatisfactions et leurs projets en cours.

POINT 6

JOURNAL INTERNE

L'équipe du JI est constituée de Stéphane Dauberville, Frédérique Douyère, Isabelle Jacob et France Radenac.

Cette équipe constate que peu de membres écrivent des articles cliniques. Un appel à

écriture est lancé pour alimenter notre Journal Interne. Les membres du CA invitent les collègues qui ont une activité en institution ou qui utilisent leurs compétences dans des cadres autres que l'exercice en libéral, à écrire et à partager leurs réflexions à ce sujet en envoyant au JI un article sur leur expérience.

Les mémoires professionnels pourraient également constituer une base d'article. Le JI est ouvert à tous ceux qui souhaiteraient faire partager dans le JI le fruit de leur travail et de leur réflexion clinique.

Le CA réfléchit à la meilleure forme possible à donner à un document relatant l'histoire de l'AG de Janvier 1993 (AG concernant le changement de nom). Le CA désireux de sortir du dialogue de sourds et conscient que le fondateur a des choses à dire sur l'histoire de l'APO a pensé au titre *Quelques pages pour vivre ensemble, avec notre histoire*. Le JI est dans l'élan d'ouvrir un questionnement avec les « fondateurs » de l'APO et d'aider ainsi notre mouvement à construire son récit des origines sur lequel nous puissions tous nous référer et qui fasse fondation. Le CA et l'équipe du JI réaffirment leur désir de garder le JI comme lieu de communication collégiale de la vie de notre association.

POINT 7

LA MÉDIATION

La médiation continue dans le dialogue entre nos avocats et nous sommes dans l'attente d'une réponse de Maître Freu.

Concernant l'adhésion de l'AAPO à l'EAPO la situation est la suivante : la question de l'adhésion de l'AAPO à l'EAPOA est encore en cours de dialogue dans la médiation. Nous sommes dans l'attente de la communication des statuts en anglais qui ont été déposés en juin 2008 à Utrecht, sous un nouveau numéro d'enregistrement.

POINT 8

CDRM

**Ratification de la Présidente de la CDRM :
Michèle Guicharnaud
VOTE OUI : 10/10**

La réflexion sur l'éthique collégiale à partir

du questionnaire va se poursuivre, avec la perspective de repenser le code de déontologie vers une ouverture à l'éthique collégiale qui manque aujourd'hui.

Pour poursuivre l'exploitation des questionnaires, proposition aux régions de mettre en place des rencontres, de façon institutionnelle ou autonome ; Projet d'interviews de collègues... en vue de proposer aux membres de la CDRM et du CA des thèmes de réflexion et de travail.

La CDRM attire l'attention sur le budget de la commission difficile à prévoir, notamment en raison du coût du traitement d'une plainte.

POINT 11

TEMPS DE MÉDIATION/SUPERVISION

Suite à la supervision du CA par Madame Soula-Desroche, Yves Brault décide de quitter cette réunion du CA le dimanche 14 mars à 11h.

POINT 9

MISE EN PLACE DES NOUVEAUX STATUTS DE MEMBRES

Le site est véritablement une vitrine et un espace publicitaire pour nos adhérents. C'est un service que l'association rend à ses membres. C'est pourquoi le CA est très attentif à l'annuaire. Ce sujet est particulièrement brûlant dans la période actuelle avec la loi sur le titre de psychothérapeute et nous oblige à nous questionner pour rendre nos listes équitables et en règles aux yeux de tous. Équitable pour ne pas mettre à l'écart des collègues qui ont besoin de s'inscrire dans un corps social et professionnel, et en règle afin de ne pas faire courir à l'ensemble du corps des risques de disqualification du fait d'un manque de vigilance sur les critères d'inscription.

Étant donné la loi et son contexte, le CA décide de mettre sur l'annuaire Internet uniquement les membres ayant une pratique légale, une assurance responsabilité civile professionnelle et d'indiquer leur statut dans l'association.
VOTE NON : 0 ABSTENTION : 1 OUI : 8

Paul Boyesen, fondateur de l'APO et prési-

dent d'honneur de l'APO nous a informés de sa décision de ne pas adhérer en tant que membre praticien et de s'en tenir à son statut de président d'honneur. Le CA constatant que cela remettait en cause son statut de superviseur et souhaitant reconnaître sa place particulière de fondateur de la méthode prend la décision suivante :

Le CA de l'APO reconnaît à Paul Boyesen, fondateur de l'APO, président d'honneur de l'APO, le statut es qualité de membre superviseur de l'APO.

VOTE NON : 0 ABSTENTION : 0 OUI : 8

Ce statut vaut pour l'année 2009 et sera proposé au vote de l'AG 2010.

POINT 10

LA COMMISSION DE RECHERCHE CLINIQUE (CRC)

Le travail d'approfondissement et de coaching des auteurs se poursuit avec l'aide d'une éditrice professionnelle.

POINT 12

QUESTIONS DIVERSES

La loi : lecture du texte de l'amendement de la loi sur le titre de psychothérapeute.

La présidente rend compte de l'inquiétude qu'elle a perçue lors du CA de la FF2P le 12 mars où elle était présente. Le texte a reçu l'appui de tous les partis confondus. Nos soutiens se dérobent, les psychanalystes semblent du côté de cette loi. La FF2P prépare un courrier pour les sénateurs dans l'espoir d'obtenir au moins un amendement qui mette à égalité psychanalystes et psychothérapeutes.

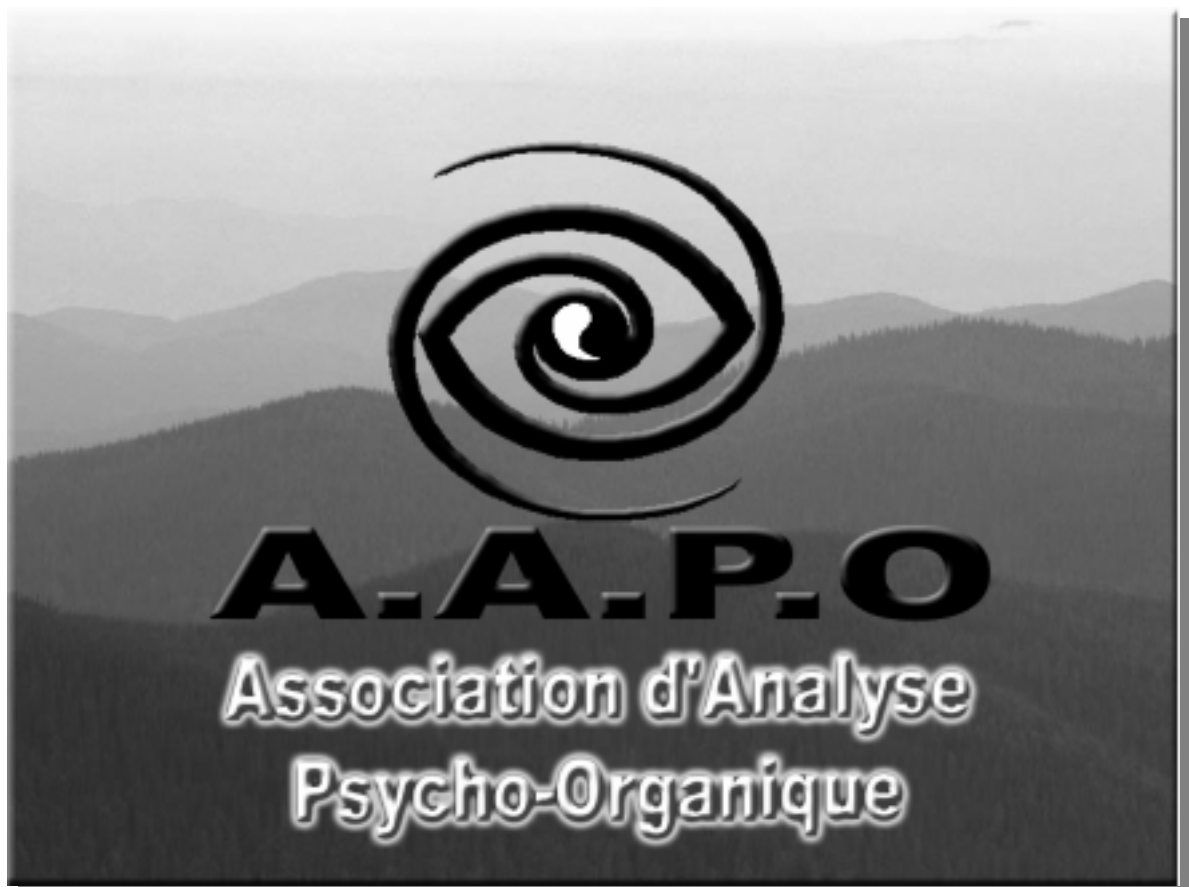
Il y a un réel danger que la profession telle que nous la pratiquons disparaisse, ainsi que nombre de courants et de centres de formation.

Le Colloque : l'équipe du Colloque poursuit son travail d'élaboration.

Le CA demande à l'équipe d'établir un budget prévisionnel par poste, du colloque.

Le RI : en vue de mettre le RI en accord avec les statuts votés en 2008, le CA va demander à chaque commission de retravailler la partie la concernant, étant donné les nombreuses incohérences qui s'y trouvent.

TRANSMISSIONS



PARTAGES

LE SILLAGE OBSESSIONNEL OU « LA COMMUNAUTÉ DES ANAUX »

Par Muriel Guillard, membre superviseur

Ce second article est la suite du précédent. Je rappelle que mon intention n'est pas de traiter spécifiquement de la névrose obsessionnelle, même si elle est citée de nombreuses fois, mais plutôt du sillage obsessionnel, tel que l'a évoqué Daniel Sibony, sillage plus ou moins profond inscrit en nous qui peut ainsi nous concerner tous à des degrés divers.

Rappel de l'apport analytique sur la névrose obsessionnelle (cité déjà dans le JI 85)

La formation du symptôme est l'aboutissement de la **lutte défensive contre la motion pulsionnelle (sexuelle et agressive), lutte qui n'est pas finie puisqu'elle se poursuit contre le symptôme lui-même**. En effet, il apparaît comme **un corps étranger pour le moi**. Celui-ci, par son instance de liaison, va incorporer le symptôme dans son organisation afin d'en supprimer le caractère étranger et même, en se familiarisant avec, afin d'en tirer le plus grand avantage possible. La gêne occasionnée par le symptôme sert malgré tout à apaiser aussi les attentes d'un **surmoi hypersévère et dénué d'amour** ou à repousser certaines exigences du monde extérieur. Ainsi, le symptôme est-il progressivement chargé par le **moi** d'intérêts importants et, dans la NO, il peut lui apporter **des satisfactions narcissiques**. « *Les formations de symptômes de névrosés de contrainte flattent leur amour-propre en leur faisant miroiter qu'ils seraient, parce que particulièrement purs ou scrupuleux, des hommes meilleurs que d'autres.* »⁽¹⁾. **Ces bénéfiques accentuent la fixation du symptôme**.

Il faut comprendre que les motions pulsionnelles sont vécues comme dangereuses [danger externe (perte de l'amour de la part de l'objet, menace de castration), mais aussi et surtout danger interne (effraction interne)]. La situation de danger est annoncée au moi par un signal d'angoisse. La névrose renvoie au **développement d'angoisse** et le symptôme en est l'extériorisation (actes compulsions dans la NO, actes d'évitement dans la phobie, manifestations organiques dans l'hystérie).

Face à cette menace pulsionnelle, il va y avoir, dans la NO, un combat défensif amenant à une

régression dynamique et temporelle de la libido obtenue par **contrainte**. En tant que but, l'érotisme anal (stade sadique-anal) va se substituer à la génitalité. **L'investissement destructif va prédominer sur l'investissement érotique**. A cette régression s'associe une régression topique du moi entraînant celui-ci de l'acte à la pensée⁽²⁾

Apport de Reich

L'apport suivant étant déjà conséquent, je traiterai de celui-ci dans le prochain numéro du Journal Interne.

Apport de l'Analyse Psycho-Organique Corps et mora(na)lité

POINTS 2 ET 3 « ÇA TOURNE EN ROND »

F. ⁽³⁾ « *Chaque matin, je me réveille et ce que je vois, ce que je sens, ce n'est pas mon corps, mon chat, mon lit, mais c'est l'impression d'un énorme truc qui va me dévorer dès que je vais me lever. Alors, à ce moment-là, je pose un pied à terre et je deviens un bulldozer qui va contre-attaquer pour défendre mon territoire. Mais lequel ? Mon corps ? En ai-je un vraiment ? Si je deviens un bulldozer, comment puis-je être moi-mon corps ? En me défendant, je m'attaque peut-être !!* »

Cette femme, depuis l'adolescence, pour se défendre de toute effraction (externe et interne), de tout viol, a musclé son corps. Puis, travaillant très souvent avec des hommes, sur un terrain qui se conquiert à coups d'appels d'offres, elle a dû muscler aussi son esprit qu'elle a de brillant d'ailleurs. 40 années plus tard, son corps est douloureux, éreinté par tant de lutte. Mais lorsqu'elle évoque cette fragilité

à son compagnon, ce sont sans doute encore les crissements du bulldozer qu'il entend. Il reste froid comme le métal. Parfois, une brèche s'ouvre... avant qu'elle ne mette un pied à terre le matin, avant que le bulldozer ne se mette en marche. « *Reste au lit encore si tu veux* » lui dit-il, protecteur, attentif. Une brèche s'ouvre où s'entend l'appel de l'autre (Point 1 : le besoin...) mais aussi... la terreur des autres (...mais aussi l'aliénation). Alors elle se lève, met les deux pieds à terre et part, bien décidée à ne pas se laisser faire...

H.⁽⁴⁾ « *J'ai admiré très rapidement cette femme car, dans la vie, elle avait l'air d'être décidée* »

T.⁽⁵⁾ « *D'être décidée à quoi ?* »

H. « *....euh. à quoi ? Peut-être ce n'est pas important de savoir à quoi...* »

T. « *C'est comment dans le corps « être décidée » ?* »

H. « *C'est tenir debout.. et avancer (= Point 7 : faire pour pas se laisser faire, faire pour exister !)* »

Avez-vous remarqué que les gens décidés marchent en enfonçant les talons au sol ? Qu'en est-il de leur ancrage au sol, sur le milieu et le devant des pieds ?

F. se remémore une situation récente dans laquelle elle se sentait devenir violente devant son fils de 3 ans qui lui résistait, pris tous les deux dans un rapport de pouvoir. C'est elle qui lâchera de peur de frapper son enfant. Au souvenir de ce moment où elle lâche, elle sent dans son corps une tension générale au niveau des muscles périphériques et une vulnérabilité très grande au niveau du milieu et l'avant des pieds (c'est elle qui nommera ces précisions). Elle sent à peine le sol (En séance, elle est allongée mais dans l'image, elle était debout à tenir tête à son fils). A la question « De quoi avez-vous besoin ? », une image viendra : Une femme mongol, les pieds nus sur la terre ferme, vêtue de jupes de couleur et d'un grand manteau, la convie à venir se laisser protéger et contenir sous ce même manteau. Ce qu'elle accepte. Elle sent alors une unité dans son corps, de la tête aux... pieds.

Quelques séances plus tard, elle dira qu'elle comprend pourquoi elle cloisonnait beaucoup

dans sa vie. « Fallait trouver des supports sur les côtés (les cloisons) pour tenir debout ! »

F. Dolto⁽⁶⁾ insiste sur le fait que la maîtrise des sphincters vient spontanément avec la marche, la maîtrise motrice qui amène l'enfant à toucher à tout, vouloir explorer partout, comme les grands. Il ira alors naturellement au pot, au WC, comme les grands. Pour Didier Dumas⁽⁷⁾ la maîtrise de la propreté coïncide avec le moment où l'enfant peut danser *sur la pointe de ses pieds* ! Marcher, danser, partir en courant avec grand plaisir quand maman appelle... quelle joie de prendre possession de son corps. C'est la voie de la jouissance et de l'érotisme anaux, le plaisir de posséder son propre corps ou celui de l'autre. C'est la voie du désir qui en passe par l'agressivité (= puissance) animalière.

Mais il faut pour cela déposséder sa mère de son propre corps ! Va t'elle laisser l'enfant faire (marcher, toucher les objets, son sexe, s'autonomiser) ou demander instamment à l'enfant de faire (au pot) ? Va t'elle le soutenir à *s'élever* ou va t'elle le *dresser* ?

Pour l'obsessionnel, son bassin, son derrière, son anus, ses membres inférieurs, ses pieds sont à sa mère ainsi *que les secrets de l'érotisme anal, l'enfant ayant conclu, dans ses fantasmes, que son postérieur avait pour rôle de donner du plaisir à la mère*⁽⁸⁾. Il y a de quoi serrer les fesses, tout ce qui rappelle l'anūs ayant une valeur incestueuse.

Le blocage des pulsions anales va s'exprimer ainsi comme une incapacité à user de son corps. L'obsessionnel va tourner en rond (comme autour des jupes de sa mère, comme tenu en laisse, *retenu*) ou s'immobiliser. Chaque surgissement de désir va créer un état de panique, bouleversant son immobilité. Des pensées entraînant l'hésitation ou des rituels l'immobilisant à nouveau vont se mettre en place rapidement.

H. de 50 ans « *Je n'ai pas désir. Ma vie est cadrée. Mon travail me plaît. Une semaine sur deux, je m'occupe de mes enfants. Le dimanche, je vais faire du ski. Je fais le même plat le même jour. Je ne me pose pas la question de « Qu'est-ce que je veux ? ». De toutes façons, je n'aurais pas de réponse. Je serais perdu peut-être... en fait, ça m'angoisserait terriblement* »

H. de 30 ans « *J'ai eu peu de rapports sexuels. A chaque fois que j'ai un désir pour une femme, je me demande si je ne vais pas lui faire mal physiquement, si je vais pas la faire souffrir moralement. Alors souvent je ne me bouge pas* »

H. de 50 ans « *Lors de la première relation sexuelle avec mon amie, je me suis vu comme un pervers. J'ai eu l'impression de la violer.* ». A l'évocation de cette situation, rien ne laisse transparaître un caractère particulier à cette rencontre sexuelle. Cette femme s'était-elle perdue dans son désir à lui ? S'était-elle donnée en se dépossédant d'elle-même ? (peut-être dans un « *Je me donne à toi* » plutôt qu'un « *Prends-moi* »...!!). Mais le plaisir, la jouissance anale de posséder le corps de l'autre (« *Je t'aurai !!* = mélange réussi entre les pulsions érotiques et agressives ») semblent de toutes façons tabou chez ces hommes. On perçoit aussi déjà ce qui se profile au point 6 : la toute-puissance de la pensée, pensée érotisée et destructrice.

L'agressivité nécessaire pour la motricité est vécue comme interdite lorsque cette mobilité est sous contrôle de la mère. Cette agressivité interdite, donc non maîtrisée, non humanisée, va ensuite être contrôlée par l'obsessionnel même (en trouvant refuge dans le *surmoi* qui va accabler la *moi* sous le poids de la culpabilité). Dans ces fantasmes, le désir, la pulsion, ça fait mal !! Ça ne donne pas jouissance. Que peut donner l'homme dépossédé des secrets de son érotisme anal ? Car c'est ce que semble faire la mère de l'obsessionnel, c'est s'en être accaparé. Non pas l'exciter et le capter, précocement et massivement comme le ferait la mère du pervers, mais le capturer par une séduction non effective mais agissante (mais subissant le refoulement, entraînant cet érotisme dans une prison où les pulsions agressives, désolidarisées des pulsions érotiques, se cogneraient contre les murs. Le NO va se cogner la tête aussi devant cette énigme du désir maternel !)... On dit que *la névrose obsessionnelle est le négatif de la perversion, défense contre ce stade anal si dérangeant*⁽⁹⁾.

L'analité sert de support à une agressivité qui rejette, l'anus étant la frontière de l'externe (il gouverne les sorties). Les *Je t'emmerde, je*

t'encule, tu fais chier, t'es chié, j'te mets un doigt expriment souvent une prise à partie de deux personnes (en voiture par ex.). Cette agressivité est complètement annihilée chez le NO. Il ne risque jamais d'empiéter sur le territoire de l'autre. Mais il rejette tout ce qui est dérangeant, tout ce qui fait désordre. Il range pour ne pas être dé-rangé.

Il ne peut reconnaître son agressivité et réagit donc, à l'intrusion, par une rigidification. Il promène avec lui une invisible frontière qui l'empêche d'être fécondé par la pensée de l'autre et qui fait que la parole de l'autre ne l'atteint pas.

H. *ferme les volets de son appartement à 18 heures, comme tous les soirs d'hiver. Une amie présente ce soir-là lui dit qu'elle aimerait bien voir encore les lumières extérieures pendant un petit moment. Il entend qu'elle aimerait que les volets ne se ferment pas, il comprend le sens de ce qu'elle dit. Mais sa main reste fixée sur l'interrupteur qui commande la descente du volet roulant. Cette imperturbabilité sidère l'amie plus que la fermeture des volets elle-même. Elle a l'impression que sa parole ne fait aucun effet.*

L'obsessionnel va retenir pour parer au « *Qu'est-ce qu'elle me veut en-corps ?* », pour un minimum de (re)tenue. Il tente d'accumuler comme il peut : des chiffres, des règles, des prévisions, des plans d'action, de l'argent, des objets, des timbres (qui prennent beaucoup de place psychiquement et parfois matériellement) à défaut d'appropriation de son imaginaire, de ses rêves, de frontières souples et perméables.

Il ne dit pas *oui* parce qu'il ne sait pas dire *non*. En tous cas, pas de *non* joyeux, pas de *non* d'opposition ni d'un *non* qui serait l'expression d'un choix. C'est plutôt un *non* obstiné qui s'origine dans un *non* imaginaire ou réel de la mère au... *non* de l'enfant. Le NO va donc parfois tout rejeter en bloc afin de ne pas tout absorber en bloc (les deux écueils de la *fixation* duelle : l'engloutissement ou le rejet). Le *non* est en fait un *non* à tout ce qui est perçu intrusif, imprévisible, venant de l'extérieur mais aussi de l'intérieur. La montée des pulsions est perçue comme tout autant intrusive, les émotions envahissant, déstabilisant, amenant au

contrôle qui s'affiche par un masque froid. Il faut savoir que plus le visage est lisse, plus son propriétaire, au fond, est bouleversé⁽¹⁰⁾ (axe point 4-point 8. Ce *non* est un point de fixation plutôt situé au point 4).

Or, pour pouvoir dire *non*, il faut avoir la capacité de trier ce qui vient de l'extérieur, pouvoir se faire une idée de ce quelque chose qui vient et qu'on peut éventuellement repousser. Cela demande un esprit de jugement qui s'enracine dans des affects. En s'en coupant, le NO aggrave son cas ou, en tous cas, nourrit le système.

A la question « *Qui êtes-vous ?* », question ouverte sur la reconnaissance de soi-même, la réponse est plutôt un cri révolté qui pourrait s'exprimer par un « *Je suis comme je suis (= accepte-moi comme je suis)* », quête éperdue de la reconnaissance inconditionnelle de l'autre (point 3 -> point 1). Il faut avoir un territoire propre, une vie propre⁽¹¹⁾ pour se définir et se reconnaître !

Quant à l'affirmation de son identité sexuelle, rappelons qu'une plaie s'est ouverte au point précédent (point 2). Pourquoi la mère retient-elle son fils par son derrière ? Quel est son rapport avec le pénis de son fils ? S'interdit-elle les fantasmes de toucher ou d'être touchée (émotionnellement) par le sexe de son fils ? Comment pense-t-elle son rapport à l'homme adulte, au père de l'enfant ? En restant bloquée sur son anus, la mère ne donne aucune représentation d'une sexualité adulte.

Il a ainsi généralement rencontré une prohibition de ses pulsions (un interdit de masturbation en particulier) et un rejet de sa demande de gratification érotique, ce qui le fait souffrir d'inhibition virile. Ce rejet est souvent vécu comme une trahison de sa demande d'amour.

Il est donc en même temps entraîné, par force (forcé de se déposséder de son anus) et par séduction (active et en même temps complètement refoulée chez la mère) dans une alliance malsaine avec la mère (pas toujours contre le père) et en même temps abandonné par elle, au lieu même de sa virilité.

Comment le NO pourrait-il atteindre son propre désir ? Sitôt qu'une envie va émerger, il va s'inventer toutes sortes d'obligations ou de

rituels qui le détournent de son projet.

H. *a un fantasme, c'est que son amie se promène dans l'appartement en lingerie sexy, affairée aux tâches quotidiennes, comme si de rien n'était ! L'ayant partagé avec elle, celle-ci sort un dimanche matin de sa douche en porte-jarretelle et talons hauts et commence à passer le chiffon sur les meubles. Il est surpris et semble content. Il la regarde, jouissant du spectacle mais va être vite pris dans un conflit interne inconfortable : il devait prendre sa douche lui aussi et faire des courses. Il ne pourra pas lâcher ses projets tout en sachant qu'il perdra beaucoup. Heureusement pour lui, le ménage dura longtemps ! Mais il avait annulé en grande partie la possibilité de rencontrer cette situation inconnue (aperçu de la difficulté au point 6 et d'aller au delà, de par cette faillibilité du point 2 et 3).*

POINT 4

« QUI EST LE MAÎTRE ? » OU « JE NE VEUX PAS, DE QUOI ? »

« *Être fier de son sexe de garçon n'est possible que si le père, dans la vie réelle de la famille, a sa place d'homme désiré, désiré par la mère* »⁽¹²⁾.

« *L'instance séparatrice n'est pas le père mais le tiers phallique, le phallus symbolique* »⁽¹³⁾.

Le phallus est le signifiant du désir causé par le manque. Il est le signifiant de l'inscription du manque qui nous porte à désirer. Il est le signifiant du désir en tant que, pour être sujet à désir, il a fallu renoncer à l'objet maternel par l'entremise de la castration œdipienne.

Mais, pour le NO, la dépossession de son postérieur, l'impossibilité de l'agressivité et de l'acquisition de son territoire ne sont-ils pas cause et effet de sa position phallique à lui ? On le sait, l'enfant, pour un temps du moins, est pour sa mère et pour lui-même le phallus qu'elle n'a pas, mais qu'elle est, de ce fait, supposée désirer. Mais il s'agit-là du phallus *imaginaire*. L'enfant vient en place du manque de la mère, il vient combler le manque. A ce stade-là, l'éloignement de la mère (vers le père ou un frère cadet) est délaissement, non pas ouverture au signifiant de la paternité pour son

enfant. Ce n'est pas une place vide qu'elle laisse mais un pur et simple trou... (aperçu du point 1 restant à explorer). Du phallus *imaginaire* au phallus *symbolique*, il y a un gouffre...

Mais qui est le père pour la mère ? Où est-il par rapport à elle ? A la place d'un père, d'un autre fils, d'une mère manquante ou un maître sur qui régner (si elle est hystérique) ? Mais qui est le père pour l'enfant ? Et où est le père vis-à-vis de l'enfant ?

Peut-être pas si loin... ? Comment un enfant tenu en laisse peut-il courir librement vers son père ? Le NO conçoit souvent son père comme un étranger. Ils se sont fréquentés... mais dans le silence. Entre lui et son père, tout un réseau de frontières invisibles n'a-t-il pas interdit l'intimité, la proximité avec lui ? Entre lui et sa mère, le maître est-il le (Nom du) père ou est-il un maître à *panser* la mort⁽¹⁴⁾ ?

La mère de H. (dont il est le fils aîné) a perdu sa mère à l'âge de 8 ans. Elle en parle beaucoup à son fils. La mère de son mari, le père de l'enfant, a perdu son fils aîné M. Souvent elle vient prendre son petit-fils (sa belle-fille parlant de rapt, de dépossession de son enfant) et l'appelle M. Il dit qu'il se sentait pris entre les deux femmes (il est à noter que la grand-mère mettant son petit-fils à la place de son fils, le déplaçant donc dans l'ordre de la génération, ne reconnaît pas son autre fils comme père. Le fils devient le frère de son père en prenant la place du fils préféré de la grand-mère !!).

Le père (ou un frère) est aussi son rival. « *Par l'intervention du symbolique, par la fonction du père, cette situation de rivalité imaginaire, ne pouvant entraîner que la mort de l'un ou de l'autre, doit être surmontée. Cependant en raison des défaillances de la métaphore paternelle, l'obsessionnel reste en arrêt devant cette scène, éprouvant sans cesse cette jalousie fondatrice de la dimension du désir, où ce qui est convoité c'est l'objet même du désir de l'autre* »⁽¹⁵⁾.

Dans le cas précédent, H. était mis à la place du fils préféré mort de la GMP, ainsi rival de son père sur 2 fronts : par rapport à la GMP et à la mère de H. Son père était à la fois aimé et profondément haï et craint par lui. Haï et envié

car jouisseur (maître-esclave tyrannique de sa femme, alcoolique et magouilleur fini roulant en Jaguar)... et en même temps carent, semblant indifférent à ce que vivaient ses enfants. Il se souvient avoir souhaité la mort de son père. Il en éprouve une grande culpabilité. Son frère cadet, non investi par la mère comme son aîné, pas aussi fasciné par l'aspect jouisseur de son père, verra la mort réelle de celui-ci comme un soulagement. Il était plutôt du côté de ceux qui voient leur père comme un pauvre type... Mais c'est lui qui fera venir vivre sa mère devenue veuve au R-C de sa maison aménagé pour elle (elle habitait à 400 Kms de ses fils). « Je veux lui donner une 2e chance dans sa vie (=amoureuse) » !! Pauvre type ou haï et aimé, le père est bien mort... mais l'omnipotence court toujours !! La castration symbolique n'a pas lieu. L'appui est donc impossible.

L'enfant, dans les 2 cas, ne peut prendre appui et lutter avec son père. Vues les difficultés par rapport à son désir anal, étant aliéné à sa mère représentée comme objet total, il n'existe pas un « JE VEUX ». L'énergie en ce point va donc servir un « JE NE VEUX PAS » obstiné ; Du DE QUOI ? rien n'en est dit. Le NO n'en sait rien...

POINT 5 « FAUT PAS RÊVER... »

De ce trajet qui amène à un « Je ne veux pas, de quoi ? », comment peuvent naître les projections dans le futur ?

H. 30 ans ne rêve pas la nuit et ne semble pas d'ailleurs s'intéresser à ses créations nocturnes. Il a des fantasmes sexuels mais ne peut les partager avec moi parce que, entre autres raisons, ils concernent des personnes proches de lui. Comme les enfants, il confond fantasmes et actes. Comme ses fantasmes sont bizarres, il se sent bizarre. C'est lui qui pense que s'il devient proche d'une femme sexuellement, il va lui faire mal. Il préfère donc ne pas y penser. Les fantaisies ? Il n'en a pas et ne peut même pas en imaginer une.

Je lui propose un jour de s'allonger et de faire l'expérience d'un rêve éveillé dirigé. Il s'y soumet sans problème (en même temps que ses membres inférieurs pivotent vers l'intérieur) ! Je lui propose le voyage sur le cercle que nous

avons tous fait un jour durant la formation (La clairière (1-2), le chemin (3), le chemin qui monte (4), imaginer les possibles avant d'arriver au sommet (5), arriver au sommet (6), prendre un chemin qui descend (7) vers une maison qu'on visite (8), achever le voyage (9). A la fin de la séance, il dira que tout coulait de source, que tout était agréable. Il le dit de façon un peu plate comme s'il n'était pas troublé. En effet, son imaginaire semblait être à l'opposé extrême de sa réalité. En vrai, tout est dur pour lui, dans sa vie du fait de ses inhibitions. Je reste songeuse mais ne dit rien. A la séance suivante, il dira la même chose. Je lui propose de décrire point par point. Il dira alors que « Ce qui est venu en 1er, c'est une clairière très petite, étouffante (plus proche de sa réalité interne) mais qu'il a changée immédiatement pour créer un espace très grand. A partir de là, il ne rencontrera pas non plus d'obstacle (c'est le tout coule de source). Au sommet, il verra des îles, la mer bleue. Pourtant, quelque chose de sa 1ère image va le rattraper. Dans la maison, il retrouve l'étroitesse et l'absence. Il sent qu'il y a eu une personne, il la cherche mais ne la trouve pas. Il y a de l'inachevé ».

Petit, il était très proche de sa mère malade d'un cancer et elle-même très timide. Son père semblait en vouloir à son fils de son repli et lui reprochait souvent, le délaissant ainsi dans le monde étroit de la mère. Lorsque celle-ci meurt alors que H. a 15 ans, celui-ci ne rencontrera pas son père et son frère dans une parole qui aurait rendu la mère absente... présente. Les trois hommes se sont emmurés dans leur silence endeuillé. La parole n'a pas coulé pas de source...

J'ai l'impression que H., dans la 1ère partie du rêve éveillé a fui dans l'imaginaire. Mais le réel l'a rattrapé. Et l'accès au symbolique ? Le dialogue interne avec le père réel va-t-il être possible afin de laisser de la place au père symbolique ?

POINT 6
« OU BIEN.... OU BIEN »
«MAIS IL FAUT ÊTRE DÉCIDÉ..... »

Il faut être décidé est une inscription idéologique de la NO dans la problématique morale.

Mais rappelons le désarroi lorsqu'on lui extorque une décision⁽¹⁶⁾. Il ne peut pas décider ! Souvent c'est l'autre, la vie qui va décider pour lui. Choisir, c'est avoir des désirs, trouver la force pour les rêver et les trier. *C'est donc renoncer, c'est perdre l'illusion de la toute-puissance*⁽¹⁷⁾. C'est OUI ou NON. Le chemin chaotique sur lequel a marché jusque-là le NO ne peut amener qu'à une faille infranchissable. La pathologie de la faille est celle de l'involution, du repliement. Il va voir le monde, chercher à l'analyser mais en est coupé, comme il est coupé de ses affects (point 8).

Il est plus dans l'ambivalence que dans la confusion. De cette situation de choix se dessine son immobile hésitation. Une décision importante, au niveau affectif et sexuel surtout, mais aussi au niveau des études et professionnel, le conduit à tourner en rond sur une ellipse (autour des jupes maternelles !).

Comme il n'y pas de choix, il n'y a pas renoncement à l'illusion de la toute-puissance. C'est sa pensée qui est investie de cette toute-puissance, qui serait fortement érotisée, assimilée à un pouvoir, à une emprise sur le monde extérieur. Ce qui est pensé est pensé comme se réalisant vraiment (*En-tête-ment*). Le NO a donc tendance à la rumination, qui se comprendrait comme satisfaction sexuelle, mais également au doute en tant que recherche de compromis.

La pensée, c'est aussi s'accrocher aux branches, lorsque les racines n'ont pu prendre...

Cela n'empêche qu'il peut être fin dans son analyse et très cultivé... et devenir un bon psychanalyste.

LE DÉFAUT DE DÉFLUX AU POINT 7

Les actions vont être chargées de l'énergie qui n'a pu se décharger jusqu'alors. C'est cela qui leur donne leur caractère compulsif.

Dans son expression, Le NO va tenter d'articuler une suite d'énoncés qui tend à annuler toute expression de la subjectivité, comme si toute expression pouvait être indécente, obscène, comme si les idées pouvaient être perverses, en tous cas inconvenantes. La parole est dans le registre de la maîtrise (de la violence, la cruauté...). Il parle donc mais retient, regarde mais plutôt avec méfiance. La difficulté du

donner et recevoir à ce point renvoie à la douloureuse absence de perméabilité de la frontière dans la rétention anale. Ce qui le fait passer souvent pour un égoïste, un être égocentrique. Alors qu'il peut penser à l'autre. Mais le murmure des pensées ne s'entend pas, ni ne se sent pas toujours à travers une muraille !!

ET AU POINT 8

Les sentiments ressentis sont plus souvent la culpabilité, la honte, la peur, la haine, la souffrance voire le désespoir, plus que la jubilation, l'humour, la joie, le bonheur... Comment ne pas comprendre que le NO soit obligé de se couper pour *sur-vivre*. Le problème est alors qu'il peut dire qu'il se hait, qu'il ne se tolère pas, qu'il ne s'estime pas... sans sentiment particulier. Ce qui ne fait pas soulagement, comme le ferait tout aveu douloureux. Le patient, ni le thérapeute n'iront au point 9 !!!

Rappelons que « *L'ouverture du cœur est profondément liée à la sécurité dans les jambes* »⁽¹⁸⁾. Le voyage sur le CPO a commencé sur un équilibre précaire : sur les talons, fesses serrées et dos raide... et « *Si ces blessures sont graves, la personne fermera son cœur et l'enjeu de l'action deviendra le pouvoir et non la fusion* »⁽¹⁹⁾. Je crois que pour le NO, c'est la pensée qui sera chargée de ce pouvoir sur l'autre plutôt que l'action.

RE-TOUR AU POINT 1

Le NO a eu, a voulu, a fait, et n'a pas obtenu un jour la gratification nécessaire, l'aide, la proximité et la suffisante distance. Il a été idolâtré et... abandonné, trahi. Alors, il a peur de se faire avoir, reste sur ses gardes. Il n'a pu se dé-liaison alors il a peur de s'aliéner. Il est dépendant de l'autre qu'il doit garder... à distance !!

CONCERNANT LES 3 FORMES

Il y a un tracé déjà un peu lisible : le NO est dans du duel (la question sexuelle est à l'œuvre) mais semble coincé entre l'unairé⁽²⁰⁾ et le ternaire mais très proche de l'unairé mais vers lequel le passage est impensable. Il y a une grande difficulté à s'abandonner par peur de se

perdre. L'enveloppe est fragile chez le NO. S'il se lâche, c'est le risque aussi d'être envahi par ses pulsions. C'est pour cela qu'il se coupe. Mais ce n'est pas la coupure totalement unairé car s'il se coupe de l'autre, c'est avec une certaine hostilité, c'est-à-dire qu'il existe une certaine relation. Il le fait sentir à l'autre qu'il se coupe !! Il n'y a donc pas accès à l'auto-référence de l'unairé. La référence à l'autre est omniprésente !

Rappelons-le : La caractérisation systématique du problème de l'obsessionnel confronté à son obsession, c'est son impuissance (consciente) à se séparer de ce à quoi il est aliéné. N'étant pas psychotique, il est certes aliéné à l'Autre et il sait qu'il est pris dans le discours de l'Autre mais il ne sait pas comment s'en déprendre.

Ayant ainsi peu de repères intérieurs, se crée une autre aliénation, celle aux repères extérieurs tels des normes, des règles. La loi morale (mais non symbolique) fait que le ternaire, avec sa loi structurante, n'est en fait pas atteint. Il est aux ordres de ces règles.

« *Un garçon découvre une femme en sa mère en virilisant⁽²¹⁾ celle-ci pour rendre supportable et assimilable le trop de force, de dévotion et d'engloutissement qu'il peut ressentir à la proximité du corps et des désirs maternels, comme pour parer au risque d'une réintégration incestueuse... [..]. Il ne s'agit pas de la mère phallique ou d'un corps mythique de mère, mais d'une mère phallicisée, rendue un peu de chez soi pour être admissible, non sans rester totalement Autre* »⁽²²⁾.

Ne peut-on mieux illustrer que *la reconnaissance de l'altérité est inséparable de la reconnaissance de la similitude⁽²³⁾* ?

Comment le NO aborde ces deux rives (sans dé-rives ?) ? Dans son cas, la mère est phallique. Il lui voue amour et haine. Cette haine l'amène-t-il au meurtre, aux rives de l'étrangeté radicale, comme chez le pervers ? Non... il s'interdit de tuer.

Passons par le concept de castration anale de Françoise Dolto qui amène deux éléments : la nécessaire séparation entre l'enfant et son auxiliaire tutélaire permettant le « Moi faire tout seul » et non plus « moi-toi » et les inter-

dits qui sécurisent et qui introduisent les notions de « Ne pas nuire à soi-même et aux autres » et au « Ne pas faire à l'autre ce qu'on ne voudrait qu'il nous fasse ». Cela amène au faire industriel et créatif, dans le respect de l'autre et de soi-même. Cela sous-tend l'interdit du meurtre et du vandalisme. Le NO a des difficultés dans la relation à l'autre à trouver ce « moi tout seul » tant il rêve de ce moment de solitude où il se sente exister pour son propre compte mais tant il le craint tellement, de peur de s'ennuyer *mortellement* dans son vide émotionnel. Cela fera de lui un être industriel mais peu créatif ! Quant à la question du respect, il est clair qu'il ne l'a pas été. Se permettra-t-il de ne pas l'être ? Non. Il va infliger un ordre moral à lui et à l'autre, garant de sa sécurité.

H. 50 ans a été marié 2 fois. Ses deux femmes l'on trompée, l'une au bout de 7 ans, l'autre au bout de 17 ans. Toutes les deux lui ont avoué leur adultère à leur initiative. Cela semblait être un message d'alerte plutôt qu'un message de rupture. De son 1er mariage, il disait : « Lorsque j'appelais ma mère, ça me laissait à terre, le front au sol, les bras en croix (c'est la position prise par ceux qui font leurs vœux de prêtre ! Mais la loi de Dieu n'est pas la loi de Mère !). Lorsque ma femme rentrait, elle me trouvait comme ça et je ne pouvais pas lui parler tout de suite ». Dans les deux cas, dès l'aveu révélé, il s'est enfermé dans un silence jusqu'à ce que séparation s'en suive... Aucun dialogue n'a pu être possible. « Je savais que c'était fini, que je ne reviendrais pas en arrière, il ne fallait pas qu'elles fassent cela ». Il a pourtant énormément souffert de la séparation. Mais il a contre-investi, il a tué l'investissement de ses affects envers elles. Ainsi, lorsque sa 1ère femme revient un mois après en lui demandant pardon, il n'est pas troublé. Car il sait que c'est fini et définitivement. Il mettra 5 ans pour aimer à nouveau. Le NO porte en lui un interdit des pulsions meurtrières et sadiques (point 4). C'est donc du point 6 qu'il reprend son investissement (celui-ci involue en fait). La colère blanche ne pourra t-elle jamais devenir rouge ?!

L'investissement de l'objet en tant que tel est

parfois faible. C'est un investissement narcissique. L'autre donne, par sa présence, un sentiment d'existence tout en étant menaçant dans sa capacité à devenir un ennemi intrusif. La complexité relationnelle réside sur l'existence antinomique de deux dynamiques « Ne m'abandonne pas mais laisse-moi libre », ce qui dans le couple est ingérable. Si cet autre déçoit, il est brutalement lâché, abandonné à cause de sa trahison, sans que pour autant cesse le cycle des répétitions qui conduiront aux mêmes trahisons et aux mêmes lâchages par d'autres !

Tentative avortée d'accéder au tiers

« Toutes les questions que sous-tend la sexualité se nouent à la croisée de deux vectorisations. Alors que l'horizontalité réfère le sexe au plaisir et à sa seule génération, la verticalité la réfère à la mort et aux rapports de filiation. L'horizontalité veut que l'être humain soit seul à décider du libre usage de son sexe. La verticalité fait qu'entre l'ascendance et la descendance, sa sexualité l'inscrit dans la succession des générations »⁽²⁴⁾.

H. 30 ans est issu d'une famille polonaise. Son père et sa mère ont décidé un jour de fuir leur pays et de s'installer en France (avec de l'argent et des diplômes qui leur ont permis de trouver une place sociale sans difficulté). La mère souffre d'inhibitions, trouve qu'elle parle mal le français (ce qui n'est pas l'avis de son mari et de ses fils. Seul son accent faisait sentir qu'elle venait d'ailleurs), a peu de contacts, peu d'amis. Le père semble un homme à l'aise dans ses rapports sociaux et amicaux. Il a souffert lui aussi de grande timidité lorsqu'il était petit mais ce n'est plus le cas et il semble même que cette timidité fasse partie d'un tout autre monde pour lui. Ils ont deux fils dont H. qui souffre d'inhibitions et un autre fils qui lui est tout à fait à l'aise (aux dires du mythe familial et de H.). H. sera très proche de sa mère (qui développera, pendant une dizaine d'années, un cancer et en mourra lorsque H. aura 15 ans) et l'autre fils sera proche du père : 2x2. Le père sera, par ses paroles, assez brut (voire un peu sadique) envers H. à qui il reproche de ne pas se bouger pour sortir de son repli, accentuant l'inhibition par effet de surcharge

d'agressivité redoublée de son interdit de sortir, de son impossible décharge. H. et son frère, âgés de plus de la trentaine, n'ont pas de relation sexuelle, pas de vie amoureuse et donc pas d'enfants.

H. de 50 ans n'a pas d'enfant de son premier mariage. Lorsqu'il rencontre sa seconde femme, il lui fait savoir qu'il ne veut pas d'enfant. Devant son insistance à elle, il finit par « céder ». Il découvrira la joie d'être père. Mais au moment de la naissance de la 1ère fille et quelques mois après, il sera absent, travaillant à l'étranger. Il sera présent à la naissance de leur deuxième fille dont il sera plus proche. Sa femme lui dira, des années après : « Tu m'as volé ma fille (la 2e) ». Jamais, à aucun moment il ne dira « nos » filles. Des années après, la 1ère fille fera une thérapie où elle dessinera son arbre généalogique : 2 arbres ; le premier dans lequel elle se représente fille de sa mère et de la branche maternelle puis le deuxième dans lequel elle se représente fille de son père et de la branche paternelle : 2x2 ne fait pas 3.

L'AMOUR DANS LA VIE DU NO

Je repose les questions posées dans le JI précédent. Je pense qu'elles sont assez évocatrices et contiennent une part de réponse. Je pense que tous les cas de figure sont possibles et dépendent de la particularité de chaque personne : Quels seraient les enjeux pour un homme plutôt obsessionnel de choisir une femme plutôt proche de structure, avec qui il connaîtra certainement l'ennui, le conformisme, la dévalorisation de la sexualité mais pas l'insécurité de l'imprévisible ; ce qu'amène la femme plutôt hystérique, avec ses explosions émotionnelles qui peuvent être vécues comme totalement incompréhensibles (donc pas maîtrisables par la pensée !!) et aussi effranchantes énergétiquement (donc angoissantes). Mais celle-ci amène aussi du rêve, de l'originalité et ainsi, durant les premiers temps de l'amour, des fenêtres vont s'ouvrir au dernier étage de la tour d'ivoire. Est-ce pour cela que le NO va en sortir pour explorer le monde ? Quel serait l'enjeu pour la femme hystérique à être avec cet homme avec qui elle va finir par être

insatisfaite ? On le dit ainsi : *Au désir insatisfait de l'hystérique s'oppose le désir impossible de l'obsessionnel.* N'y aurait-il pas une possibilité pour la femme de *penser* à propos de sa structure ainsi que celle de son compagnon, pour l'homme de *sentir son* problème (façons différentes et complémentaires de s'approprier ses difficultés !) ?

Je voudrais néanmoins préciser quelque chose à propos des femmes qui rencontrent un jour, sur leur route, un obsessionnel, ou en tous cas, un homme de structure anale. La femme est parfois naïve du côté des rapports de pouvoir. Elle est souvent plutôt du côté de la passivité que celui de la réceptivité actrice (qui implique l'appropriation de son territoire, sa défense possible, et la force du désir). Elle rencontre alors l'homme l'anal qui navigue avec ce paradoxe : « *Je réactive en permanence parce que je sais qu'au fond je suis passif* ». Elle se jette dans la gueule du loup !! Je cite Martin Luther King⁽²⁵⁾ : « *Jésus a reconnu la nécessité d'unir les contraires. Il savait que ses disciples auraient à affronter un monde difficile et hostile où ils seraient confrontés aux politiques récalcitrants et aux protecteurs intransigeants de l'ordre ancien. Il savait qu'ils rencontreraient des hommes froids et arrogants dont les cœurs ont été endurcis par le long hiver du traditionalisme. Il leur dit donc : « Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. » Il leur donna une formule d'action : « Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes. »*

Il faudrait donc combiner un esprit ferme (une pensée incisive, une appréciation réaliste, une réflexion exigeante, une qualité forte et austère qui tend à la fermeté du dessein et à la solidité de l'engagement) et un cœur tendre. Le NO a pour lui l'austérité et la solidité de l'engagement (par principe moral). Certes, il rationalise plus qu'il ne pense, son exigence pèse sur lui. Mais tout en n'étant pas très prêt, il n'est pas très loin d'avoir les qualités de l'esprit ferme, ou, en tous cas, des aspects qui, transformés et utilisés à une autre fin que l'obsession, peuvent devenir créatrices.

Dans la rencontre avec le NO, la femme, un peu hystérique, décentrée, perdue dans l'autre fait peut-être la tentative de partir d'une crédu-

lité assez grande pour aller vers une forme de pensée plus rigoureuse, clairvoyante et astucieuse (ne sont-ce pas là aussi les qualités du thérapeute). Si elle pouvait se rassembler et devenir prudente comme une vipère : quand on s'approcherait trop d'elle, elle attaquerait !

Le cœur simple, ce n'est pas pareil que le cœur dur des hommes froids mais ce n'est pas pareil non plus qu'un cœur trop sensible. En effet, pour l'anal, il y a possibilité du trop sensible venant de l'autre qui peut le faire fuir.

Un jour, un ami très obsessionnel me parlait d'un événement particulièrement douloureux : une expérience d'une grande solitude, vers l'âge de 12 ans, où seule la présence de son chien qui courait devant lui attestait du monde des vivants autour de lui. J'étais, en l'entendant, très émue et j'ai du dire un truc comme « Je te comprend ». Que n'avais-je pas dit... Il me répondit vivement « Quelle horreur » (Gloups) « C'est comme si tu étais en fusion totale avec moi ! »⁽²⁶⁾

Donc... un cœur simple et tendre mais pas exagérément dans l'empathie ! Le NO a besoin de terriblement de tendresse. Sauf qu'il n'en a pas pour lui-même.

EN TANT QUE THÉRAPEUTE

Il faut savoir qu'il y a chez le NO soumission à toute autorité, méfiance et doute. Il faut savoir les discerner.

Essayer de comprendre la problématique anale, c'est déjà introduire du tiers. Cela ne veut pas dire comprendre l'autre... pour l'aider. Un peu de compassion suffit, sans trop de passion ! L'enjeu, pour le thérapeute (en encore plus si c'en est une !) devant les « Qu'est-ce que

vous voulez me faire dire ? » ou les « Il fallait pas que je dise ça ? », c'est de ne pas rester bloqué(e) dans son analité, dans une passivité ou une réactivité, l'indifférence ou le rejet. L'enjeu est de trouver son désir à être là, avec cet autre qui est, dans un coin de lui-même, prêt à devenir fou mais non pas être dans un désir pour lui (pourtant bien naturel chez le thérapeute) qui réveillerait aussitôt un « Qu'est-ce qu'elle me veut ? ». Ce serait d'être en contact avec le désir en soi. Ce qui n'est pas simple dans cette ambiance ! *Devant la frontière murée anale, l'autre devra choisir d'user de la déclinaison de son identité afin de ne pas s'user dans le déclin de celle-ci.*⁽²⁷⁾

Le travail organique est peu apprécié, s'allonger est parfois impossible. Il ne s'agit pas de faire fondre la carapace, surtout pas ! Mais un lent travail peut se mettre en place. Je l'aborderai la prochaine fois. 11 pages sur la névrose obsessionnelle pour ce numéro suffiront amplement !

Bibliographie

- Si les hommes pouvaient parler...* d'Alon Gratch
La sexualité masculine de Didier Dumas
La haine du désir de Daniel Sibony
Comment un petit garçon devient-il un papa ? de Joël Clerget
L'image inconsciente du corps de Françoise Dolto
Monographies de la Revue Française de Psychanalyse sur la Névrose Obsessionnelle d'un collectif de psychanalystes
Le transfert dans la névrose obsessionnelle de Lucie Wolf
L'homme aux rats de Sigmund Freud
L'analyse caractérielle de Wilhem Reich
Une approche psychosomatique : la bioénergie de Françoise Elbaz
Manuel d'enseignement EFAPO n° 1, 4, 5, 6
La force d'aimer de Martin Luther King.

(1) in *Inhibition, symptôme et angoisse* de S. Freud
(2) Cela localise le conflit dans l'ordre de la pensée et du discursif alors qu'il est localisé dans le corps dans l'hystérie, dans l'espace dans la phobie.
(3) F. = une femme
(4) H. = un homme
(5) T. = la thérapeute
(6) In *L'image inconsciente du corps*, la castration anale
(7) In *La sexualité masculine*
(8) Didier Dumas, ouv. cité
(9) In un article sur la NO de Wikipédia, l'encyclopédie libre (site Internet)
(10) Afin de le reconnaître, il vaut mieux, en tant qu'observateur, ne pas être trop bouleversé(e) soi-même par le froid de l'autre !!

(11) A défaut, la maison, la voiture, les placards seront propres (eu égard au renversement en son contraire de la pulsion anale !)
(12) Françoise Dolto, in *Dialogues québécois*.
(13) Joël Clerget, in *Comment un petit garçon devient-il un papa ?* - La notion de troisième (le père) et de tiers (le quatrième = le phallus) est largement inspirée par Françoise Dolto.
(14) Jacques Lacan s'est employé à répéter que la fonction de l'Autre de l'obsessionnel est tenue par un mort.
(15) Liliane Fainsilber in *Un vrai supplice de Tantale*, sur le site Internet « *Le goût de la psychanalyse* »
(16) Exemple *Cannette ou bouteille* p.36 du JI N° 85
(17) Anne Fraisse, in *Manuel d'enseignement EFAPO*, N° 7

(18) Jacqueline Besson et Yves Brault, in *Manuel d'enseignement de l'EFAPO n° 1* - Point 8 du CPO
(19) Idem
(20) Pour la psychanalyse, la NO est le dernier rempart avant la psychose
(21) La dotation de traits virils affectés à la mère sont du corps : mamelon, nez, doigts, toute protubérance...
(22) Joël Clerget, ouv. cité
(23) Jacqueline Besson et Yves Brault, in *Manuel d'enseignement de l'EFAPO N° 4*
(24) Didier Dumas, ouv. cité
(25) In *La force d'aimer*
(26) Cet exemple n'est pas sans lier à l'annotation de Jacqueline Besson dans le manuel N°1, p. 101, à propos de la trop grande empathie
(27) C'est de moi !!



EXTRAITS ET NOTES SUR *LE CORPS ENTRE LES MAINS DE BORIS DOLTO*

Par Sylvie Bréhinier

Le groupe de lecture qui s'est constitué en lien avec les journées d'étude avec Joël Clerget, sur *L'image inconsciente du corps* de Françoise Dolto, continue de se réunir.

A cette occasion, il m'a semblé intéressant d'apporter une contribution singulière en parlant de son mari, Boris Dolto, avec qui elle échangeait énormément.

Boris Dolto est né en Russie en août 1899. Il émigra à 19 ans. Il voulait, comme ses 2 oncles, devenir médecin, et fut très surpris de constater qu'en France l'enseignement ne comporte pas, comme en Russie, le massage et la physiologie du mouvement. C'est pourquoi il s'inscrivit à une école de masseurs en session d'été. Il trouva ensuite le moyen d'y donner des cours d'anatomie. Sympathisant avec le directeur, il reprit l'école et la développa pour en faire l'École Française de Masso-kinésithérapie

Cette école, l'EFOM, je l'ai fréquentée dans les années 84-85, après la mort de Boris Dolto. Ce que j'ai ressenti alors, c'est une ouverture d'esprit, tourné vers l'extérieur, qu'il a transmise aux enseignants. En même temps qu'un génie particulier, il a laissé le souvenir d'une personne originale. Et, en cela, Françoise et Boris, tous deux dans leur domaine, se sont fait "remarquer".

Le corps entre les mains, livre testament de Boris Dolto, préfacé par Françoise Dolto, relie étroitement le corps et l'esprit. Ainsi peut-on se faire une idée de la qualité des échanges entre Françoise et Boris Dolto.

Il s'agit bien entendu d'un livre destiné aux kinésithérapeutes et abordant principalement l'anatomie, la physiologie, et le traitement du mouvement ; mais son propos est toujours éclairé par une réflexion plus large. Ainsi, les notes que j'ai prises montrent son engagement qui va au-delà de la simple compréhension mécanique.

Introduisant la question de la blessure, il nomme l'agressivité comme

« ... un processus énergétique intermédiaire entre le corps et l'esprit : elle est bipolaire. Tantôt tournée vers le monde environnant, vers l'autre, tantôt elle se retourne contre le sujet lui-même, le menant à son autodestruction. Notre pratique manuelle peut s'appliquer à des hommes qui supportent les effets de leurs exaspérations retournées contre leur propre corps : faux-mouvements, entorses, fractures... Accidents qui surviennent par détérioration du tonus et perte de la vigilance. Le tonus musculaire est pratiquement toujours dérégulé, dans toutes les manifestations d'auto agressivité » (p. 64)

Préalable au travail en kinésithérapie, il faut une attention particulière :

« Dans la thérapie manuelle de la main traumatisée c'est par le regard que tout commence. Le blessé nous surveille du regard même si au départ il affiche sa confiance. En même temps son regard est fixé sur sa main et sur nos mains, tout prêt à nous retirer cette partie douloureuse et précieuse qu'il nous

avait prêtée. Avant l'action thérapeutique il y a bien lieu d'abord de contempler cette main qui s'offre,...Contempler une main blessée, c'est la considérer attentivement des yeux. Il ne s'agit pas de temps perdu mais de méditation qui, plus qu'on ne pense, permet d'accorder les deux consciences. C'est la chose la plus importante pour rendre le patient consentant. Les yeux attentifs valorisent, les yeux palpent aussi » (p. 78)

« En outre tout masseur est, quoi qu'on pense, thérapeute de ce qu'on nomme le moral. Tout homme blessé gravement à la main fantasme son handicap, projette son angoisse dans l'avenir, redoutant autant le préjudice esthétique du membre que l'invalidité et l'incapacité professionnelle. Les psychanalystes parlent d'une réactivation de son angoisse de castration » (p. 80)

Son écoute attentive du mouvement lui permet de dire que :

« Le geste (de la tête) signifiant la négation aurait une double origine, mais se trouve rattaché à l'allaitement et apparaît comme un vestige de la situation anaclitique (troubles

qui évoquent ceux qui surviennent progressivement chez l'enfant privé de sa mère, après qu'il ait eu avec elle, pendant au moins les 6 premiers de sa vie une relation normale). Le non est un symbole, car c'est un geste qui transmet intentionnellement une signification qui, à l'origine, n'y était pas incluse. C'est parce que le « rooting », réflexe d'appétition ayant le sens d'une affirmation, a subi un changement de fonction, qu'il est capable de servir de modèle à un geste investi ultérieurement d'une signification contraire. Le geste de négation ouvre à l'enfant le domaine des relations sociales : le sujet se reconnaît comme soi indépendant de l'objet extérieur cependant désiré. Par suite, le non devient pour l'enfant le véhicule d'un nouveau stade d'autonomie, celui où il perçoit l'autre et se distingue de lui relativement à son désir » (p. 106)

Ou encore, pour avoir soigné des enfants atteints de scoliose, il a constaté que
*« En cas de scoliose en particulier, le narcissisme primaire est affecté. L'une des tendances les plus primitives et les plus puissantes de l'esprit humain, c'est d'être capable et surtout digne d'être aimé. Comme l'immense majorité des scoliotiques sont des filles, le facteur de séduction est au premier plan. Finalement, dans cette longue route vers la guérison qu'il faut parcourir avec le scoliotique, le succès ou l'échec dépendra des relations affectives qui s'établissent entre le kiné et l'enfant. Plus que l'intelligence, plus que les qualités techniques du kiné, c'est sa capacité à utiliser le levier narcissique de l'enfant qui constitue la possibilité de rétablir l'axialisation la plus proche de la normale de ce tronc tortueux... Il faut savoir être compris et savoir satisfaire le souci de connaissance et d'intérêt porté au problème commun. Il ne faut pas craindre d'y passer du temps. L'enfant a vite saisi qu'un examen trop rapide le réduit à l'image d'objet. La parole doit toujours accompagner le geste. Et pour commencer et finir la séance, il faut nommer l'enfant par son prénom... (p. 157).
« L'enfant est toujours invité à parler, à dire ce qu'il ressent, à stopper s'il éprouve une gêne ou une douleur, à se laisser aller (mais non à se laisser faire) aux sensations de la mobilité nouvelle, inconnue jusqu'à présent, révélatrice du degré de mobilité » (p. 159)*

Ou encore, que les personnes présentant des lombalgies (douleurs au bas du dos) sont névrosées :

« ... beaucoup de lombalgiques sont plus ou moins victimes d'une névrose, ou du moins ils deviennent très souvent névrosés quand ils sont frappés par leur lombalgie. On doit donc souvent considérer la névrose en tant que telle comme un soubassement étiologique essentiel. Tous ceux qui ont eu pour tâche d'assurer la récupération fonctionnelle des lombalgiques ont pu noter que ces malades forment, parmi les handicapés physiques, un groupe à part et particulièrement décevant quand une composante névrotique participe à leur affection. La névrose lombalgique se construit autour d'une vraie phobie : c'est-à-dire une peur injustifiée qui s'éternise et qui est entretenue par les précautions imposées par la peur elle-même » (p. 206). « On voit souvent s'installer une composante dépressive, avec un sentiment douloureux de dévalorisation, d'incapacité, d'impuissance sexuelle ; des troubles de caractère, de l'insociabilité, etc., le tout inclus dans une dimension phobique » (p. 205)

Ce n'est pas l'image inconsciente du corps telle qu'en parle Françoise Dolto, mais cependant il énonce que :

« Le terrain organique (somatique) résulte de l'interaction (dans le passé) du milieu extérieur et des capacités d'échange de l'organisme. L'organisme est donc le résultat de ce que les pulsions en ont fait, à force d'échanges avec le monde extérieur du réflexe à la réflexion, échanges qui constituent l'historique de chaque individu. Le milieu extérieur est alternativement source de satisfactions, d'épreuves et de stress. Tout ceci façonne l'individu qui ne vit pas dans un vase clos. Ce monde extérieur change sans cesse et est perpétuellement transformé ou modifié par l'organisme vivant, sexué. Captation et rejet ou jaillissement transforment l'énergie qu'il reprend à nouveau pour la dynamique existentielle que représente « sa présence au monde ». Le monde extérieur du sujet, son environnement, le lieu de son évolution, ont pour caractéristique d'être un milieu verbal. Dans la perspective psychosomatique, la maladie cesse d'être un accident pour devenir une conduite d'échec. Mais il faut rappeler que ces malades souffrent dans leurs muscles » (p. 210)

Avec les réserves que

« Même si l'on pense que les troubles dont souffre le patient ont à voir avec des conflits émotionnels ou sexuels inconscients qu'il ignore, il est difficile pour un malade qui n'éprouve aucune notion de l'insuffisance de sa vie relationnelle et aucune souffrance émotionnelle de s'astreindre à une cure psychanalytique » (p. 212)

Dans un langage qui ressemble à celui de Françoise Dolto (à qui d'ailleurs il se réfère ici), il parle du ventre en ces termes :

« Il y a une alliance entre l'âme de la poitrine et l'âme de la tête, qui se défendent ensemble contre les manifestations indésirables du ventre. L'inverse existe aussi, car le ventre se protège contre les influences de la tête et de la poitrine : la tension abdominale offre au diaphragme un point d'appui indispensable pour élargir la base thoracique au moment de l'inspiration. Les zones érogènes dans la terminologie freudienne ont donné leur nom à des stades du développement psychophysiologique que traverse tout homme au cours de sa croissance : anal, oral, génital ».

[Françoise Dolto, par l'étude des troubles symboliques du désir chez des enfants psychotiques, a décrit des stades encore plus archaïques : olfacto-respiratoires, fœtaux-circulatoires et auditifs.]

« Notons que chacune de ces zones correspond à des trous, à des ouvertures du ventre. En latin, ventre se dit « venter », phonétiquement apparenté à « ventus », concept d'air. Ainsi la nature a donné à l'âme du ventre, qui fait des vents par l'anus, la contrainte du langage anal, et par les rots qui s'expriment par la bouche celle du langage oral... A partir du 5^{ème} mois de la vie intra-utérine, le fœtus s'accroche et se suspend à cet arbre de vie, en quelque sorte. Il saisit le cordon ombilical avec une ou deux mains. C'est le long de cette corde que va commencer son « dernier et premier voyage » au bout duquel il naît au monde aérien et à la connaissance de sa masse. Sur son ventre, il a gardé la cicatrice du cordon et aux mains et à la bouche le désir de s'agripper au sein de sa mère ».

[F. Dolto, psychanalyse et pédiatrie] (p. 254).

Il conclut en parlant de "la relation thérapeutique"

« C'est à tort, qu'à propos de l'inconscient

on parle de profondeurs. L'inconscient loge en nous à fleur de peau. L'inconscient est aussi bien physique, c'est-à-dire physiologique. Il s'offre à nous comme la stratification ou mémorisation du vécu au cours des années.

La mobilisation du corps et les manipulations peuvent faire revivre des émotions, des souvenirs datant de l'enfance. En effets, nos pensées, nos actes, notre langage, repo-



sent sur les infrastructures établies dès la première enfance. Et comme le dit Moreno, au commencement était le mouvement, et le sac d'embrouilles (le corps) est ce qui soutient biologiquement la vie et permet les sensations, les sentiments et leurs expressions.

Mais la séance de masso-kinésithérapie n'est pas une invite à la régression. Chez l'homme malade ou blessé, l'image du corps s'altère, le lieu du corps affecté est vécu comme un manque, une absence, un trou. Et nécessairement son corps se modifie, se disjoint, se morcelle. Le travail du kiné vise à rendre au corps son unité, à réajuster les pièces détachées (objets partiels des analystes) dont la coordination rend compte du concept d'organisme. Il s'agit donc bien d'une séance au

sens classique de réunion des membres d'une même société...

La relation du patient à son kiné constitue le noyau central autour duquel tout s'édifie. Claude Bernard disait bien : l'essence des choses devant nous reste toujours ignorée, nous ne pouvons connaître que les relations entre ces choses. C'est dans la parole que s'effectue la relation véritable. Le mode d'expression le plus primitif et le plus infantile formule les idées ou lance des messages en mobilisant une grande énergie musculaire, comme dans la danse, la gesticulation ou le tam-tam. La maturation du système nerveux comme la socialisation aboutissent à négliger l'expression physique au profit des symboles qui sont les mots. Le kiné est aux confins des deux mondes : il doit savoir écouter le discours du patient et, en lui faisant parcourir le chemin inverse, l'aider à déchiffrer le langage du corps.

Venir au monde en gueulant est de bon augure ; le retard de ce cri est toujours redouté. En rendant à son tour signifiante la vibration de l'air entre l'autre et lui-même, l'enfant se sépare de cet autre qui est sa mère. En accédant au sens des mots, l'enfant découvre qu'il n'est plus le nécessaire prolongement du corps de l'autre. Plus que la naissance, peut-être, c'est la parole qui sépare l'homme de son semblable en même temps qu'elle le situe dans sa relation au monde. La parole institue la rupture du corps et de la continuité de la matière. En même temps, elle affirme leur altérité irréductible dans la différence des êtres.

Quelle que soit la nature des troubles fonctionnels résiduels ou des atteintes organiques définitives, le sujet doit travailler à retrouver un principe de vie qui soit authentiquement et actuellement sien, et qui tienne compte des conditions dans lesquelles il se trouve. Blessé ou mutilé, le sujet ne se réduit pas à sa blessure ou à sa mutilation, aussi grand que soit

le handicap, et vise à se faire reconnaître dans sa totalité. Comme toute thérapeutique ne s'exerçant par l'intermédiaire d'aucun instrument chimique ou mécanique, la médecine manuelle a pour but de susciter les aptitudes créatives du sujet dans son propre corps, c'est-à-dire une nouvelle manière d'agir, ou si l'on veut d'élaborer une créativité...

Car c'est de la répétition des séances et de ce qui se passe entre chacune d'elles que dépend en grande partie l'efficacité de la cure. Les véritables résultats thérapeutiques ne surviennent qu'après une période de régression : mais cette régression doit être constatée et non provoquée pour elle-même si l'on ne veut pas aliéner le sujet aux seules manipulations.

Pour favoriser cette étape, on peut éventuellement la susciter, sans jamais faire remarquer cet état régressif au sujet, en faisant appel à son dynamisme profond par des manœuvres insolites : massage d'éveil, en tourbillons rapides, légers, épidermiques, en coup de vent relativement court, marche à 4 pattes, rapide, ludique, avec une petite balle, sautilllements à cloche-pied sur un damier, rotations à un rythme varié.

L'insolite de ces manœuvres interdit de les ériger en recettes. Elles appellent à l'éveil d'un dynamisme symbolisé dans le jeu de l'enfant. Cette référence implicite au jeu infantile suscite la plus utile des libérations dans le dynamisme de l'individu. Les tendances les plus archaïques se trouvent ainsi réactivées en même temps qu'est libéré le dynamisme d'une motricité actuelle de plus en plus disponible. Ce n'est certes pas, on le voit, la recherche de la régression en tant que telle. C'est la réminiscence d'une motricité spontanée, voire jubilante, d'où était surgi le désir de vivre avant qu'il n'ait été artificiellement ou accidentellement « gauchi » (p. 356).

J'ai eu beaucoup de plaisir à la lecture du *Corps entre les mains* et j'espère vous l'avoir fait partager. J'apprécie ce beau message, qui est destiné à transmettre aux kinésithérapeutes un savoir, une réflexion élargie.

Mais l'étendue de son enseignement en fait un livre qui mérite d'être connu des psychothérapeutes tant il est vrai que le corps a un langage riche, langage non verbal.

Image inconsciente du corps et schéma corporel, l'inconscient loge à fleur de peau, physique et physiologique...

Préface d'Yves Brault

Je suis très heureux de présenter l'article d'Audrey Demaison, étudiante à Toulouse 11. Ce texte est un résumé du mémoire qu'Audrey a présenté à l'Université du Mirail (Toulouse) dans le cadre de son mémoire de Master 1 en psychologie clinique le jeudi 25 septembre 2009. En effet, cet article constitue un apport décisif, selon moi, à la question complexe et controversée des États-Limites dont on sait que l'un des symptômes majeurs est *le clivage*. Audrey présente deux notions fécondes :

1. Le concept d'aménagement développé autour d'une description renouvelée du *Moi* et du *Je*. Différent du concept de structure, celui d'aménagement ouvre des perspectives excitantes sur une clinique *humaine* des psychopathologies.

2. L'aspect *tripartite* du clivage. Cette idée est encore plus intéressante : elle permet de comprendre et d'unifier l'extraordinaire variété des manifestations des États-Limites et ouvre aussi tout un champ de recherches.

Un peu abstraite dans sa présentation, cette étude mérite l'effort d'une lecture attentive. Le lecteur expérimenté dans sa pratique de psychothérapeute ne pourra manquer d'y trouver matière à réflexion et - qui sait ? - y apporter son expérience clinique.

INTRODUCTION

Cet article est purement conceptuel, ou devrais-je dire théorique. Il est le fruit d'une démarche de questionnements et de recherches, d'essais et de propositions concernant ce qui existe et ce qui peut être éventuellement envisagé quant à la problématique État-Limite et à la question du clivage. Il se présente comme un possible et non comme une réponse absolue et définissante.

Il s'agit alors d'investir la métapsychologie comme un re-père soutenant des possibles conceptuels en sachant qu'ils ne peuvent saisir l'intégralité de la réalité d'une personne.

OBJECTIF ET INTÉRÊT DE CET ARTICLE

L'objectif de cette recherche se situe dans l'agrégation des métapsychologies freudienne et post-freudienne, et de l'Analyse Psycho-Organique. Lorsque je parle de la théorie APO, il s'agit de ma manière de la comprendre et de l'investir.

L'intérêt de ce travail se situe à deux niveaux. D'une part, je remanie le concept de moi freudien pour donner une autre définition du *Moi* en proposant une vision selon deux organisations, le moi psychique et le moi organique. De plus, je développe le concept de *Je* et je propose une conception personnelle du terme aménagement. D'autre part, et c'est ce qui me paraît novateur dans la compréhension des États-Limites, j'envisage la problématique État-

Limite en tant qu'aménagement spécifique fonctionnant autour d'un clivage tripartite. Dans la littérature actuelle, le clivage est considéré comme une caractéristique essentielle de l'aménagement État-Limite. Il s'agit de l'un des mécanismes de défense mis en place face à l'angoisse.

C'est à partir de ce *Moi* et de ce *Je* que le clivage tripartite peut se comprendre, puisqu'il s'entend selon le clivage du *Moi*, le clivage du *Je* et le clivage de l'Objet.

LE TERME D'AMÉNAGEMENT

Le terme d'aménagement est à entendre à deux niveaux.

D'une part, il s'agit d'un ajustement du *Moi*, essentiellement inconscient et présent dès les premiers instants de vie, quant aux organisations du moi psychique et du moi organique, mais aussi en lien avec la nature de leur connexion. (Je développe plus loin ces trois concepts de *Moi*, moi psychique et moi organique).

D'autre part, c'est un agencement de trois formes ; Unaire, Duel, Ternaire. Je fais donc ici référence à la théorie des Trois Formes mais également au nœud Borroméen. De manière schématique, il y a trois « ronds » qui se chevauchent et qui forment un « équilibre » et donc un aménagement particulier et singulier. Ce nœud vient marquer une rupture quant à la conception classique de la structure dans la littérature de la psychologie clinique. Je propose d'apporter deux

réflexions personnelles à ce nœud afin de mieux définir mon concept d'aménagement. D'une part, j'envisage celui-ci, schématiquement, comme ayant des « ronds » de tailles différentes. Selon la prévalence de l'une des formes, le « rond » correspondant est plus grand et la faible expression d'une autre se signifie par un « rond » plus petit. Donc selon la taille et l'importance de ces trois formes dans l'aménagement de la personne, le schéma montrerait des ronds et des agencements différents. Ce qui permet alors d'envisager un aménagement psychotique, État-Limite ou névrotique. D'autre part, chacune de ces formes, ou de ces « ronds » ont des caractéristiques, des colorations, des marques, des empreintes... différentes. Ce qui expliquerait que deux aménagements identiques dans leur prévalence (par exemple, psychotique) soient différents dans leur type (par exemple, la schizophrénie et la paranoïa). De plus, ceci est aussi valable pour deux aménagements de type identique (par exemple, la paranoïa), où il y a cependant deux expressions différentes de chacun d'eux. Ces différences tiennent à l'histoire et au vécu de la personne, et constituent donc sa particularité comme sa singularité. L'aménagement est donc cette combinaison des trois formes selon leur taille, leur caractéristique et leur agencement.

J'utilise le terme de positionnement pour parler de la mise en place d'une de ces trois formes selon le contexte. Donc selon la situation, une de ces trois formes prend le dessus sur les deux autres. Ainsi, plus cette forme est importante plus elle a de possibilités d'être exprimée. Les aménagements psychotique, État-Limite et névrotique se comprennent alors selon la prévalence respectives de l'Unaire, du Duel et du Ternaire. Cependant, dans la mesure où la personne peut être amenée à faire un travail thérapeutique, son rapport au monde et à elle-même peut évoluer, elle peut transformer, transcender et réajuster son présent. En ce point, je m'appuie sur l'enseignement APO.

Ce concept d'aménagement marque une différence fondamentale avec celui de structure. Je ne considère donc plus la psychose, l'État-Limite et la névrose comme des structures bien distinctes mais comme trois aménagements de prévalence différente où trois formes s'agencent et où le *Moi* cherche un équilibre entre psyché et soma.

LE MOI

Il est constitué du moi psychique, du moi organique et de la connexion organique (images, senti-

ments, émotions) qui les relie. Ce modèle est donc inspiré de la théorie APO (concept – connexion organique – organique profond). Il est défini par l'organisation de ces deux mois et de la nature de leur lien. Il correspond à l'ajustement singulier du rapport du Dedans et du Dehors.

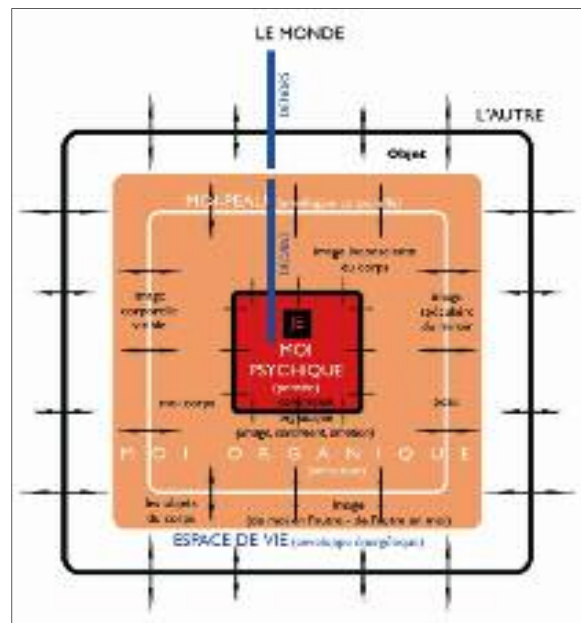


Schéma du *Moi*

LE MOI PSYCHIQUE

Il ressemble pour beaucoup au moi freudien dans son aspect topique et dynamique, bien que je ne le définisse pas comme une instance psychique. Il s'agit du monde intrapsychique dans son ensemble, à l'intérieur duquel se trouve le *Je* (développé plus loin) dont l'expression dépend de sa place dans le moi psychique.

Il correspond au fonctionnement psychique, à la nature de l'angoisse, aux conflits psychiques, à la fixation libidinale, à la place des processus primaires et secondaires, aux mondes symbolique et imaginaire... Il tente de maintenir un équilibre, d'une part, entre les instances pulsionnelles revendicatrices du ça et les instances des impératifs surmoïques (ou les exigences de l'Idéal du moi) et, d'autre part, entre ce qui est conscient, pré-conscient et inconscient. Il est le médiateur entre le principe de réalité et ses exigences, et le principe de plaisir et ses besoins. Il tient le rôle de défenseur de l'intégrité de la personne et met ainsi en place des mécanismes de défenses et de protection. Il est en lien inévitablement avec la pulsion de vie et la pulsion de mort. C'est pourquoi je parle d'organisation psychique.

Ce moi psychique se crée notamment dans la relation à l'Autre, relation toujours imparfaite et manquante. C'est autour de ces manques et de ces frustrations qu'il tente de se construire. Il est donc aussi le lieu des contrats inconscients. Il ne peut être envisagé sans son lien avec le moi organique. Son empreinte dans l'organique me paraît indéniable. Il est donc relié à celui-ci par la connexion organique.

LE MOI ORGANIQUE

Le moi organique peut se comprendre en tant que corps physique, corps ressenti, corps vécu, corps sensation, corps apparence, corps objet, mais aussi en tant qu'espace de vie, image spéculaire, image de soi. Il regroupe les aspects physique, énergétique, sensible et sensitif. Entre le moi psychique et l'Autre, il y a le moi organique. C'est l'interface entre le Dedans et le Dehors. Le moi organique est aussi lié à l'Autre en tant qu'image de moi que je perçois en l'Autre et que l'Autre me donne. Cette image correspond à ce que l'Autre me renvoie. Le moi organique, c'est tout cela à la fois et certainement bien plus encore. Il est corps physique fait de chair et d'os, image spéculaire que me montre le miroir et image de moi en l'Autre. Il s'agit aussi de l'enveloppe physique (en lien avec le Moi-peau) et énergétique perçue comme plus ou moins perméable. Il renvoie autant à l'apparence qu'à la sensation interne.

LE JE

Il est le nœud central du moi psychique. Il correspond à l'assise narcissique et identitaire de la personne. Il fait donc partie du moi psychique sans pour autant le définir pleinement. Il sous-entend l'existence et le travail d'émergence de la personne ainsi que la place qu'elle a dans la société. Ainsi, il est possible de rencontrer une personne (le *Moi*), sans savoir vraiment qui elle est au fond (le *Je*). Ceci est particulièrement visible pour les personnalités faux-self. Il laisse donc entrevoir le travail d'appropriation ou non, de la pensée et de l'action. Il est en lien avec l'incarnation, l'ancrage et l'appropriation. Différente de l'ancrage qui correspond à la faculté de la personne à être dans le Réel, l'incarnation relève de la notion d'authenticité et fait référence au fait d'être soi. C'est la faculté de la personne à être au plus juste avec elle-même. Quant à l'appropriation, cela renvoie à la capacité à se sentir exister et sentir son *Je*, son identité. Son développement

prend sa source dans l'introjection des Objets (objets internalisés). Il est donc en lien avec les imagos, en d'autres termes, avec les parents symboliques et réels.

Cependant, le *Je* n'est pas coupé du moi organique. Il est relié finement à celui-ci. Il a ceci d'organique qu'il est rattaché au corps et à son image et s'incarne dans celui-ci au tout début du développement par le lien physique avec la mère, en lien avec l'attachement, et s'élabore autour de la phase du stade du miroir, décrite par différents auteurs ; Jacques Lacan tout d'abord, mais aussi Françoise Dolto.

Il peut être repérable dans l'utilisation du *Je* dans le langage verbal. La manière d'employer « Je... », qu'a la personne lorsqu'elle parle, exprime une partie de ce qui se joue au sein de ce *Je* interne.

LE CLIVAGE DE L'OBJET

Il me semble préférable d'aborder en premier lieu la question du clivage de l'Objet car elle est moins discutable. Cela correspond, selon la littérature actuelle, au mécanisme de défense central et fondamental des États-Limite.

Ce concept de clivage de l'Objet apparaît pour la première fois en 1929 dans l'article de Mélanie Klein intitulé « Personnification dans le jeu des enfants ». Le moi primitif (ou précoce) entretient avec ses objets des relations partielles et n'est pas en mesure d'intégrer et de reconnaître que les bons et mauvais aspects des objets, en tant que plaisants ou frustrants, ainsi que leurs multiples fonctions appartiennent en fait à un seul et même objet. Cette impossibilité d'intégration qui se prolonge au-delà de l'enfance et se loge dans le fonctionnement défensif de la personne, constitue selon elle la défense la plus primitive contre l'angoisse.

Ensuite, l'école kleinienne en vient à la notion de dédoublement des imagos, mécanisme de défense à l'œuvre pour lutter contre l'angoisse de perte de l'Objet. Ce que je trouve intéressant dans cette conception c'est la notion d'« imago », image ou schème imaginaire acquis et n'étant pas le reflet du Réel et étant ce à travers quoi la personne vise autrui. Je relie ce concept à celui d'objet(s) interne(s), représentations inconscientes internalisées suite à l'expérience de la relation avec la mère et le père réels, qui orientent les relations suivantes, souvent différentes de la réalité.

Je propose donc de considérer l'Objet à deux niveaux, en tant qu'Autre de la relation et en tant

qu'objet(s) du monde extérieur en lien avec la notion d'addiction.

Le clivage de l'Objet ne peut être à l'œuvre dans la psychose puisque l'Objet n'est pas suffisamment différencié du *Moi*, ni dans la névrose, où il est intégré.

LE CLIVAGE DU JE

L'apport d'Otto Kernberg au sujet du clivage permet de faire un lien entre le clivage de l'Objet et le clivage du *Je*. Selon cet auteur, la notion de « faiblesse du moi » est « caractéristique de l'organisation limite de la personnalité » dans le sens de la prédominance d'opérations défensives primitive du moi, le manque de contrôle pulsionnel, le manque de tolérance à l'angoisse et le manque de développement des voies de sublimations dans le sens de capacité à investir une activité, par exemple, au-delà des besoins narcissiques (Kernberg, 1989).

À mon sens, il s'agirait plutôt d'une faiblesse du *Je*. Le *Moi* reste précoce dans son mode défensif et rend le *Je* manquant dans sa capacité à intégrer les « bons » et les « mauvais » objets internes ou les introjections « positives » et « négatives ». La difficile synthèse des introjections et des identifications engendre une instabilité identitaire lorsque cette division défensive n'est pas remplacée par des « opérations défensives d'un niveau plus élevé ». Le clivage devient une protection du *Je*, car aussi longtemps que ces états contradictoires de celui-ci restent séparés les uns des autres, l'angoisse est évitée et les « bonnes » parties sont protégées des « mauvaises ». Ainsi, les images d'objets « totalement bonnes » ne s'intègrent pas aux images d'objets « totalement mauvaises » et la même chose est vraie pour les images de soi « bonnes et mauvaises ».

Cet apport me conduit à envisager que le mécanisme de clivage engendre une défaillance et une instabilité dans l'assise identitaire et narcissique, ainsi qu'une faille ou une « faiblesse » du *Je*. Tout comme l'Objet est clivé, le *Je* l'est aussi, ce qui influence alors l'image qu'a la personne de l'Autre et d'elle dans le sens d'un clivage de l'Objet et du *Je*, en bon et en mauvais. Si je me réfère à Mélanie Klein, de la trajectoire du rapport du *Je* aux objets internes dépend le soutien du *Je* par ces derniers, de même le soutien du *Je* par l'identification à ces objets. Je peux alors définir le lien entre les objets internes et le *Je* comme fondateur du devenir narcissique et identitaire de la personne, dans la mesure où

les objets internes deviennent des parties du *Je*.

Ces notions de clivage de l'Objet et clivage du *Je* laisse entrevoir une symétrie entre le Dedans et le Dehors : là où l'Objet interne est clivé, le *Je* l'est aussi et là où le *Je* est clivé, l'Objet externe l'est aussi. Cette reliance à l'image de l'Autre et de soi amène l'État-Limite vers la dépendance à l'image. Si l'image n'existe plus, l'objet de l'image non plus.

Ainsi, je propose de considérer un autre type de clivage, celui du *Je*. Il peut se repérer dans les contrastes entre les bonnes images de soi et les mauvaises, mais aussi dans le clivage en deux parties dont l'une est capable de conscience en essayant de combattre malgré les menaces de l'angoisse et l'autre qui s'y soumet, faisant obstacle à la première.

Il me semble alors intéressant de souligner que le clivage du *Je* est spécifique des États-Limite. L'on peut retrouver dans la psychose comme dans l'État-Limite un clivage du moi psychique mais pour le premier, il est en lien avec la réalité et pour le second avec le *Je* et donc avec l'assise identitaire et narcissique.

LE CLIVAGE DU MOI

Je crois que dans le cadre des États-Limite, il existe aussi une coupure du *Moi*. Cela ne se joue pas avec la réalité, comme dans le cas de la psychose, mais entre le moi psychique et le moi organique.

La réconciliation de la psychanalyse avec le corps, les études sur la psychosomatique, la psychologie corporelle et la bio-énergie, les courants de pensée novateurs telle que l'Analyse Psycho-Organique, ainsi que les recherches actuelles sur l'effet et l'importance du corps sur le psychisme permettent d'appréhender le concept du *Moi* selon deux domaines, celui du psychisme et celui de l'organique.

Cette notion permet également une appréhension intéressante des sentiments. Le *Moi*, pouvant refuser leur décharge, se montre une instance dérivée du corps. Il est lié à la perception, à l'enveloppe, c'est un « être de surface », et aussi de « projection sur une surface ». C'est notamment, sur cet apport du « moi corporel » et d'idée de surface, que l'on peut voir apparaître l'origine du concept de « Moi-peau », introduit par Didier Anzieu dès 1974, dans le numéro 9 de la *Nouvelle Revue de psychanalyse*, et développé dans son ouvrage du même nom en 1985. Ce concept permet à partir de l'expérience de la surface du corps, au cours du développement, de se

représenter comme renfermant des contenus psychiques. Durant l'enfance, il soutient la différenciation entre le moi psychique et le moi corporel sur le plan opératoire tout en restant lié sur le plan figuratif. « Le Moi-peau permet à l'enfant de se représenter lui-même comme moi « contenant les contenus psychiques », à partir de la surface de la peau » (Anzieu, 1995). Ainsi, le Moi-peau est une interface entre le Dedans et le Dehors, et fonde la relation contenant-contenu. Ce concept renvoie à l'idée d'une enveloppe cutanée, mais aussi sonore, visuelle, olfactive, suivant huit fonctions. Il sous-tend l'intérêt de sa construction sur les conséquences de l'organisation psychique puisque selon lui, le Moi-peau fonde la possibilité même de la pensée.

Différents auteurs ont décrit ce que je rassemble sous le terme de moi organique. Je fais référence, par exemple, « au cas de Nathalie » qui niait la réalité de son corps et de ses affects, se voulant asexuée et insensible, sans besoin ni désir. Il est évoqué par Anne-Marie Baumgarten. Je constate alors que les travaux sur les psychotiques ou les États-Limite rendent compte plus précisément de ce moi organique. La somatisation, dans le cadre des névroses, est elle aussi significative.

Pour terminer avec cette distinction entre moi psychique et moi organique, la sensation est parfois très différente, voire opposée, à l'idée, la pensée. Par exemple, une anorexique peut se sentir et se voir grosse mais pour autant, peut comprendre et savoir que son poids est insuffisant. Dans ce cas, la sensation est trop forte et l'emporte sur la pensée. Ce décalage m'amène à faire l'hypothèse de ces deux moi que je relie avec le déni des affects et la coupure émotionnelle, et que je considère comme clivage entre le moi psychique et le moi organique. J'observe alors une différence entre le corps physique et le corps vécu.

Helen Deutsch décrit les personnalités « as if » ou « comme si » comme imposant « à l'observateur l'impression inéluctable que toute relation de l'individu à la vie a quelque chose en elle qui manque d'authenticité et, est cependant conçue « comme si » elle était complète. (...) Extérieurement, la personne paraît normale. Rien ne fait supposer l'existence d'un trouble (...) mais en dépit de tout cela, quelque chose d'intangible et d'indéfinissable s'interpose entre l'individu et ses semblables et fait naître invariablement la question : « Qu'est ce qui cloche? ». Il y a bien d'autres données intéressantes qu'elle approfondit, mais ce qui me semble important ici, c'est l'idée

du déni des affects, de la coupure émotionnelle, de la difficulté à investir un objet d'amour.

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un déni ou d'une incapacité à ressentir les émotions, mais qu'il y a une coupure qui rend impossible l'accès en un même temps de la pensée et de l'émotion (ou de l'affect, ou encore de la sensation) qui s'y rattache. C'est comme si la personne était dans le moi psychique sans lien avec le moi organique et inversement. Lorsqu'elle est en contact avec son angoisse, son vide, elle ne peut élaborer, elle passe à l'acte, et ensuite, lorsqu'elle échange au sujet de son acte, elle se coupe des ressentis de l'expérience qu'elle vient de vivre. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant de possibles de cette coupure dans le cadre de cet aménagement. Je peux aussi citer l'exemple de la relation à l'Autre qui marque bien cette séparation, où la personne investit l'Objet non pas comme un être aimé, mais comme un objet venant combler un manque. Cette relation difficile à l'affect, la sensation et l'émotion, je la définis comme une autre forme de clivage du *Moi* et je rassemble tous ces comportements sous le clivage entre le moi psychique et le moi organique. Je crois qu'il y a une grande variété de formes de ce clivage du *Moi*, avec des expressions différentes. C'est pourquoi, je ne tente pas d'en faire le tour par des exemples précis, mais je le pose en terme de coupure à trois niveaux : l'affect, la sensation et l'émotion, chacune est plus à l'œuvre selon les situations et le type d'aménagement État-Limite.

LE CLIVAGE TRIPARTITE

Le clivage État-Limite est donc un clivage tripartite, c'est-à-dire qu'il y a trois niveaux de clivage : à la fois au niveau de l'Objet, au niveau du *Je* et au niveau du *Moi*. Il reste en lien avec les mécanismes de défense, communément reconnus, tels que la projection qui consiste à projeter sur l'extérieur (ou sur les autres) les pulsions inacceptables, l'idéalisation qui afin de protéger un objet des pulsions les plus destructrices, le *Moi* idéalise l'Objet, le déni qui permet de couper les sensations, les émotions, les pensées et l'identification qui consiste à s'identifier à l'objet afin de le protéger.

Au niveau du clivage de l'Objet, en son sens le plus simple, le clivage se situe entre les bonnes et les mauvaises images de l'Objet. Il est alors possible d'observer qu'il est soit idéalisé, soit rejeté, ou encore, totalement « bon », puis/ou

totalement « mauvais ». D'un point de vue plus complexe, il est possible de considérer l'Objet de trois manières : en tant qu'Autre, en tant qu'objet de l'addiction et en tant d'objets internes. C'est ce dernier qui me permet de faire le lien avec le clivage du *Je*.

Le clivage du *Je* se fait entre les bonnes et les mauvaises images de soi. C'est un clivage lié à la faille narcissique et à l'Idéal du moi ; en interaction avec le clivage de l'Objet. Le clivage du *Je* est donc lié au clivage des objets internes. Il se clive tout comme il clive. Ainsi, le « Je ne suis pas capable », ou « Je suis nul (le) », puis en opposition « Je peux faire cela », ou « J'ai la capacité de faire ceci », prend une autre dimension, me semble-t-il, puisque cela parle bien de ces deux parties du *Je* qui sont constitutives de celui-ci et qui entrent dans un conflit où chaque partie s'exprime sans qu'elles communiquent ensemble. Il s'agit bien de cet endroit du narcissisme et de l'assise identitaire qui se clive en deux espaces qui prennent le devant de la scène successivement, et parfois de manière très croisée dans la rapidité du temps, sans pour autant qu'elles parviennent à se rencontrer. C'est dans cet impossible échange qu'elle combattent l'une et l'autre, et l'une contre l'autre, sans qu'elles deux puissent prendre appui dans le face à face. En ce sens, il est possible de voir apparaître le défaut de la loi, celle du combat en duel, sans qu'il y ait une réelle confrontation. Ce fonctionnement est aussi à l'œuvre par rapport aux objets internes. Ce qui me semble alors évident est qu'il s'agit d'un seul et même phénomène, celui du clivage en lien avec cette notion de duel sans la loi de la rencontre. D'ici provient l'idée de symétrie du rapport de Dedans et du Dehors où l'espace interne clivé est projeté sur le monde extérieur sur le même mode de l'idéalisation et la dépréciation. En résumé, le mode du « bon »/« mauvais », ne s'intègre pas en la personne et ne lui permet donc pas d'avoir une vision, une représentation, une sensation d'elle intégrée, et il en est de même pour l'autre. Le risque de destruction des « bons » par les « mauvais » est alors trop important et l'angoisse trop forte pour que cette réunion interne s'étaye.

Pour le clivage du *Moi*, il ne peut s'entendre à présent qu'en tant que clivage entre moi psychique et moi organique, tous deux constitutifs du *Moi*. Il est à l'œuvre dans le passage à l'acte, ou toutes formes d'actions impulsives où la pensée n'intervient plus.

SYNTHÈSE

L'aménagement d'une personne dépend des organisations du moi psychique et du moi organique, et de la nature de leur lien.

Le *Moi* est l'agencement et l'inter-relation de ces derniers et l'aménagement est la forme que cela prend. La personnalité est donc la modalité d'expression de cet aménagement et la particularité du *Moi*.

Le *Je* est l'assise (et la force) identitaire et narcissique de la personne.

Dans le cadre spécifique de l'aménagement État-Limite, je fais l'hypothèse d'un Clivage tripartite, où le clivage se situe à trois niveaux : sur le *Moi*, sur le *Je* et sur l'Objet.

CONCLUSION

Dans l'aménagement État-Limite se joue une dualité, une bipolarité « l'un/l'autre ». Il n'existe sur cet axe que ces deux extrêmes, le pont ne se fait pas, les nuances intermédiaires non plus. Le terme de « l'un/l'autre » est choisi ici pour rendre compte d'un ensemble plus large de possibilités s'exerçant toujours sous le même mode, celui du duel. Il peut donc s'entendre en termes de « bon/mauvais », « blanc/noir », « idéalisation/dépréciation », « bien/mal », « on/off », « pulsionnel/contraignant », « plaisant/frustrant »,...

Dans la question du clivage État-Limite, il y a souvent une symétrie sous-jacente. Elle se joue selon deux possibilités, soit comme un miroir, soit comme compensation. Par exemple, de manière schématique, soit il y a idéalisation du Dedans et idéalisation (ou dépréciation) du Dehors, soit il y a dépréciation du Dedans et dépréciation (ou idéalisation) du Dehors.

La question du clivage dans le cadre des État-Limite est donc multiple et complexe, et je crois que pour comprendre ce phénomène à l'œuvre, il est nécessaire de prendre en considération l'élément temporel de « l'ici et maintenant ». D'une part, parce que l'État-Limite se trouve précisément dans cet espace-temps. D'autre part, parce que ce mécanisme de clivage n'apparaît qu'en référence à l'instant. C'est en juxtaposant deux instants que l'on peut apercevoir ses effets et ses conséquences.

Pour finir, je crois que ces notions de *Moi* et de clivage tripartite sont fertiles. Peu à peu, nous laissons de côté la psychanalyse « pure » pour envisager une pratique plus axée sur le corps. Une approche plus large entre la psychanalyse et

le corporel (APO), me semble être de plus en plus d'actualité, tout comme la question culturelle de l'État-Limite.

Il serait alors intéressant, dans une démarche comparative, d'approfondir ces deux notions.

Soit d'une part, dans le cadre d'une étude différentielle au sujet du *Moi* où le but serait d'observer selon les trois grands types d'aménagements (psychose, État-Limite, névrose) la spécificité de l'agencement de celui-ci. Ainsi, nous pourrions distinguer des rapports de nature différente entre le moi psychique et le moi organique, de même qu'à soi ou au monde.

Soit d'autre part, dans le cadre d'une recherche élargie au sujet du clivage tripartite où le but serait de repérer son fonctionnement selon les diverses formes d'expression de la problématique État-Limite. Ce qui permettrait de rendre compte qu'il s'agit d'un mécanisme spécifique et définissant l'État-Limite, ou d'observer qu'il est à l'œuvre dans certains types et pas d'autres, ou encore que, selon les types, il a certaines particularités, mais qu'il s'agit au fond toujours du même mécanisme. C'est l'hypothèse, a priori, que je fais.

Le clivage tripartite rend compte de la nécessaire construction d'un pont entre les différentes parties clivées. La stabilité émotionnelle de la personne et sa possibilité d'être à la fois en contact

avec elle et à la fois inscrite dans la société de manière adaptée dépendent, selon moi, de ce travail de re-liance. Il me semble que la thérapie avec une personne État-Limite s'oriente vers un travail de lien, tant au niveau de la personne elle-même que dans la relation.

Pour ceux qui peuvent envisager qu'il existe un moi psychique et un moi organique, ce travail montre combien dans la relation thérapeutique il y a bien des facteurs que l'on ne maîtrise pas. Par la simple présence de quelqu'un, il se passe déjà quelque chose. La rencontre des deux moi psychiques (celui du professionnel et celui de la personne) crée cet indicible. Pour le professionnel, prendre conscience de cette partie là peut ouvrir beaucoup de portes et faire évoluer son approche, dans la mesure où il est à l'écoute de son moi psychique mais aussi de son moi organique. Que lui disent-ils de la problématique de la personne ? Qu'est-il possible (ou pas possible) de faire avec telle ou telle personne ? Un important travail personnel est nécessaire afin de pouvoir sentir ces deux moi et les utiliser comme éléments de repère. C'est ce que propose d'ailleurs l'APO avec la théorie des Trois Formes, partie que je n'ai pas développée dans ce travail, qui fait le lien entre l'Unaire, le Duel, le ternaire, et la thérapie.

EXTRAIT DU LIVRE DE MAUREEN BOIGEN, L'EXPÉRIENCE DE L'ARBRE - GUÉRIR DES MÉMOIRES FAMILIALES

Psychothérapeute formée à l'analyse psycho-organique, mon orientation depuis une dizaine d'années vers le transgénérationnel m'a amenée à l'écriture sur le sujet de la psychogénéalogie et d'une façon plus générale sur la place de l'individu dans sa famille et dans son histoire familiale. Je vous livre ici un extrait du livre, L'expérience de l'Arbre – guérir des mémoires familiales paru aux Editions Chiron.

LE GÉOSOCIOGRAMME ET L'ARBRE PSYCHOGÉNÉALOGIQUE

Apparu dans les années 1970 sous la forme du géogramme utilisé en thérapie familiale, il évolue ensuite avec les travaux de Jacob Levy Moreno en géosociogramme, ce dernier incluant le concept nouveau de sociométrie. La sociométrie mesure la structure affective d'un groupe en réseau. Selon le degré d'affinités entre les personnes, des sous-groupes se forment. La sociométrie détermine la qualité du lien dans l'organisation du groupe. Le dessin de l'arbre généalogique ou géosociogramme est une structure codifiée. C'est un instantané de l'histoire du sujet dans son cadre familial élargi incluant le généalogique. Le géosocio-

gramme est un support privilégié pour parler son histoire et raconter sa famille. C'est une articulation entre le je et le nous, dans un dialogue animé avec les protagonistes figurant sur la représentation de l'arbre intérieur. Il se situe au croisement du fantasme, du roman familial et de la réalité factuelle. En fonction des séances, la codification du graphisme est imposée (géosociogramme) ou laissée libre (arbre de mémoire), mais dans les deux cas, l'inconscient trouve son chemin pour se manifester.

J'emploie l'expression « arbre psychogénéalogique » en lieu et place du terme géosociogramme. En effet, je fais une différence entre le géosociogramme qui est un outil de référence, codifié, dans de nombreux cadres pro-

fessionnels (la médecine, la psychologie et, notamment, les thérapies familiales et systémiques) et l'arbre psychogénéalogique que je situe comme spécifique au travail en psychogénéalogie et en analyse transgénérationnelle.

L'arbre psychogénéalogique est un arbre de mémoire sans nécessairement être un géno-sociogramme.

L'arbre de mémoire se réfère à la tradition orale.

C'est un concept employé également pour les lieux de recueillement et de dispersion des cendres. Il me semble approprié dans le cadre de la psychogénéalogie de parler d'arbre de mémoire ou d'arbre psychogénéalogique pour évoquer le travail thérapeutique lié aux mémoires ancestrales et aux deuils non réglés.

Dans les séances individuelles ou en groupe, le dessin de l'arbre intérieur vient en prélude pour situer la problématique apportée par la demande du sujet. Dans un deuxième temps, l'arbre psychogénéalogique apporte une structure plus complète et plus complexe pour travailler sur les transmissions.

L'aspect thérapeutique de cet outil réside dans sa représentation en tant qu'arbre de mémoire : en laissant le sujet reproduire son image intériorisée de sa généalogie, on obtient une émanation de l'inconscient familial tout en restant proche du présent-vivant du sujet qui le construit.

Cette carte familiale, expression graphique de l'arbre généalogique interne, laisse apparaître toute une histoire et une géographie de la famille intérieure portée par l'individu.

Un certain nombre d'indications fournies par la généalogie y figure – les données officielles d'état civil et les informations issues de recherches auprès de la famille elle-même. Elle prend l'aspect d'une carte mémoire sur laquelle s'inscrivent des noms, des dates, des lieux, des métiers, des maladies, des événements marquants. Lorsque l'arbre est posé, il faut considérer ce qui se dégage du dessin. Un temps est nécessaire pour se laisser imprégner par l'énergie qui en émane, pour sentir les ouvertures possibles avant de pénétrer plus avant dans la forêt familiale.

Quand on dessine son arbre de mémoire, on l'ouvre et on le découvre. Des personnages de l'histoire de notre famille apparaissent. Derrière eux, les situations qui leur sont attachées

émergent subrepticement au rythme de ce qui peut être dévoilé.

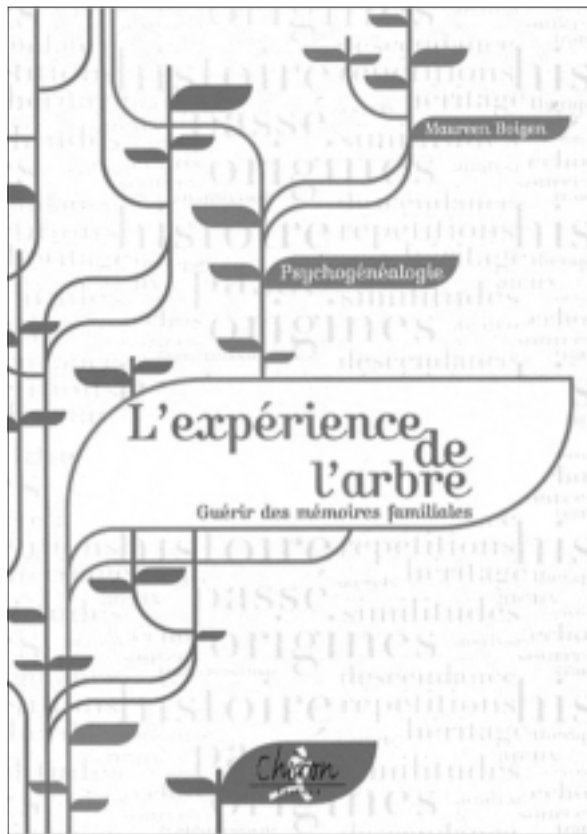
L'arbre psychogénéalogique se fait révélateur de l'indicible, de l'impensé, du non-dit ou du secret. Il extériorise ce qui a été intériorisé du passé familial.

Dans son livre sur le génogramme *, Anne-Marie Garnier parle d'une structure graphique avec deux dimensions essentielles qui structurent l'organisation du sujet dans son contexte et interrogent les repères dans le temps et l'espace : la question du temps (« Quand ? ») et la question du lieu (« Où ? »). Lorsque l'un des deux vient à manquer, le désordre apparaît tant dans la vie psychique que dans le cadre familial. La question du lieu s'intéresse aux origines géographiques de la naissance, de la mort, des endroits par lesquels l'histoire de la famille s'est inscrite (dans le cas d'une émigration, par exemple). Le lieu est un repère spatial qui organise notre relation aux autres et au monde.

Dans ma pratique personnelle, je laisse une grande place à cet inconscient généalogique pour se manifester à travers le graphisme de l'arbre en donnant peu de consignes pour le construire. C'est par un dessin laissant l'espace à l'inconscient, au fantasme, que va se projeter l'image du corps généalogique tel qu'il est cultivé intérieurement dans le champ psychique de l'individu.

Ce qui en ressort est une image révélatrice du corps familial, du corps mémoire, au sens où la construction psychique, voire physique, de l'individu apparaît dans la figuration du dessin. La configuration spatiale, la disposition globale des places, l'investissement dans sa généalogie, les ratures, les omissions, les manques, les « anomalies » les espaces vides ou les trop-pleins en disent long sur ce qu'on a voulu cacher ou éviter. Toutes les informations disponibles figurent dans le double aspect du manifeste et du caché. On peut observer certaines variations dans des places dominantes par rapport à d'autres, tout devient chargé d'histoires, de sens en relation avec le thème apporté par le symptôme ou la question.

L'arbre psychogénéalogique parle et fait parler les places occupées par les différents membres de la famille. Ces places subissent l'impact d'événements vécus dans des générations antérieures. Certaines s'avèrent particulièrement exposées, voire dangereuses pour un sujet : c'est le cas des enfants morts ou de membres



au destin chargé.

La représentation familiale devient le miroir réfléchissant de notre corps intériorisé. Les particularités du dessin (ratures, surcharges, absence de liens, oublis...) communiquent sur la dimension organique, et énergétique du corps. La représentation des places sur la carte familiale est révélatrice du corps-mémoire porté par le sujet. Cet arbre de mémoire est porteur d'une matière à l'état brut en quelque sorte par le fait de situations, d'événements à caractère traumatique qui n'ont pas pu être élaborés, pensés. Ce sont des endroits dans l'arbre qui produisent un sentiment de lourdeur, de chape de plomb qui tombe sur les épaules, sur le dos. Il y a généralement beaucoup de silence autour de ces places très chargées affectivement.

En cherchant à briser le silence, cette pesanteur ressort et « attaque » notre désir d'aller creuser autour de situations ou d'événements profondément enfouis dans la mémoire familiale.

Dans un premier temps, pour le profane qui entreprend de « monter son arbre », cette matière brute peut faire l'objet d'un rejet par son manque d'élaboration. Il est courant, voire même inévitable de se heurter à un problème de places, d'oubli, ainsi que j'en ai parlé précédemment. Le corps à corps est parfois rude à

travers les places qui ne trouvent pas d'espace pour exister. La question de sa place, de son corps (et des réactions corporelles) est en jeu.

Certaines branches de ces arbres sont écorchées, ou porteuses de blessures enfermées dans des secrets. D'elles émanent un appel à la cicatrisation qui, parfois, prend l'allure d'une greffe. C'est le cas des adoptions ou du choix d'un conjoint d'une autre culture, par exemple. Quand la mémoire se souvient dans l'arbre, elle ranime des émotions, des sensations qui jusque-là paraissaient inexistantes. Les impacts qui viennent percuter nos sens avancent masqués sur le sentier de la conscience, à partir de détails qui résonnent de façon inattendue et incompréhensible. La mémoire garde toujours une trace historique de son enregistrement au moment où elle fait résurgence.

Le travail avec l'arbre psychogénéalogique permet de trouver un sens à la place de chacun et de comprendre les projections auxquelles il est soumis. Il nous fait comprendre combien le fonctionnement d'un membre dans une famille reste indissociable de l'ensemble des dynamiques familiales. C'est le rapport entre le tout et ses parties.

Figurer son arbre intérieur, le sculpter dans l'espace d'une feuille de papier est un travail thérapeutique véritable, via la mobilisation intérieure qu'il exige. L'affrontement avec les transmissions et surtout, avec les secrets ou les non-dits, les places taboues, la confrontation au système familial et la puissance de la mémoire familiale et collective sont autant de forces souterraines en présence qui agissent dans l'écriture mathématique et géométrique de l'arbre. (...)

Chaque dessin laisse entrevoir un thème résonnant sur le mythe familial ou sur l'empreinte laissée par un traumatisme ayant impacté profondément la structure familiale d'une génération. Certains arbres reflètent la confusion : écrasés du fait d'une verticalité pratiquement absente, ils dégagent de l'incestuel dans les relations familiales. D'autres se tiennent dans la hauteur, signalant la place prépondérante de la hiérarchisation et le culte des ancêtres. D'autres encore sont marqués par le dénuement d'une branche et le surinvestissement de l'autre. La liste est longue, chaque dessin de l'arbre est unique même pour des personnes de même famille, ce qui montre bien qu'il s'agit d'une image intériorisée personnelle, avec laquelle nous avons conditionné notre vision du monde. »

PETITES ANNONCES

Pour toutes les rubriques suivantes (proposition de groupe, proposition d'atelier, petites annonces, proposition d'assistantat), le contenu de chaque annonce n'engage que la responsabilité de son auteur.

CONDITIONS REQUISES POUR TOUTE PROPOSITION D'ASSISTANAT

Toute proposition d'assistantat faite dans le Journal Interne doit être accompagnée de *l'envoi à la CDRM d'un exemplaire du contrat d'assistantat* qui fera apparaître une définition de la place d'assistant(e) en précisant :

- ◆ Ce qui est demandé à l'assistant ;
- ◆ Ce qui lui est apporté en matière de formation ;
- ◆ Le cadre de son intervention et sa durée ;
- ◆ Les conditions de désistement ;
- ◆ Le code déontologique de référence ;
- ◆ Les conditions matérielles et financières de sa participation.

Lorsqu'il recevra une demande de publication d'annonce proposant une place d'assistant(e), le JI se tournera vers la CDRM pour savoir si le contrat a été déposé. Sinon, la CDRM se chargera de relancer la personne voulant offrir une place d'assistant(e).



« L'EXPÉRIENCE DE LA DANSE-RITUEL-THÉRAPIE »

animé par Paolo Malvarosa

24-28 juillet et 16-20 décembre 2009

Stage d'initiation de 5 jours en résidentiel

prérequis pour l'entrée en formation

tarif préférentiel avant le 10 juin. Renseignements sur le site

CONFÉRENCES-ATELIERS DU MARDI

Les conférences-ateliers présentent l'approche clinique et pédagogique de l'art-thérapie et de la Danse-Rituel-Thérapie enseignée à l'Arthème.

Les Mardis 12 mai - 9 juin - 6 octobre 2009

à 20h30 40, rue Quincampoix 75004 Paris esc.B 2e étage

Réservation impérative au 06 07 32 48 72

WWW.ARHEME-FORMATION.COM

Merci de bien vouloir envoyer vos textes (fichiers word), vos illustrations (fichiers jpg), vos œuvres et vos annonces pour le prochain numéro (n°87) du Journal Interne avant le 15 juin 2009 à l'adresse mail suivante :

journal.interne.aapo@free.fr

Stéphane DAUBERVILLE - 41 avenue Rapp - 75007 PARIS

Tél. : 06 81 74 48 98 - Fax : 01 47 05 55 69

ASSOCIATION D'ANALYSE PSYCHO-ORGANIQUE

Régions francophones

Siège social chez la Présidente

Mireille de Laportalière :

9, rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE

Tél. : 06 73 26 86 64

Site Internet : www.aapo.asso.fr

Courriel : mireille.de-laportaliere@wanadoo.fr

Présidente de la Commission de Déontologie, Réflexion et Médiation (CDRM)

Michèle Guicharnaud

6, rue Léon Jouhaux

64000 PAU

Président d'honneur : Paul Boyesen

Président de la Commission d'Agrément par les Pairs (CA2P)

.....

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente Mireille de Laportalière

Vices-Présidentes Michèle Guicharnaud
France Radenac

Trésorière Mireille Peaudecerf-
Deryckere

Secrétaire g^{ale} et juridique Céline Boyer

Membres Catherine Hirsch-Gerdolle
Isabelle Jacob
Marc Lemut
Monique Michonneau

Représentante du CA au JI Isabelle Jacob

**Représentante du CA
à la CDRM** Monique Michonneau

Représentante du CA à Adire

Responsable Vie régionale France Radenac

Annuaire/adhésions Marc Lemut

Site Internet Mireille de Laportalière

**Représentante de l'AAPO
à la FF2P** Mireille de Laportalière

**Représentante. du CA
à la CRC** Monique Michonneau

ADIRE

Directrice de Publication Mireille de Laportalière

Rédactrice en chef Marie-Claude Bourgy

Président de la Commission de Recherche Clinique (CRC)

Paolo Malvarosa

21, rue de Louvain - 34000 MONTPELLIER

ADHÉSION À L'AAPO

Pour une première adhésion, envoyer au secrétariat les pièces demandées selon le type d'adhésion, votre chèque ainsi qu'une lettre manuscrite d'engagement à respecter le code de déontologie de l'AAPO.

Cotisations

70 € si la formation est terminée depuis moins de 3 ans

110 € Membres adhérents

160 € Membres titulaires

190 € Membres superviseurs

À envoyer à

Marc Lemut

1, place Louis Méroc - Appart. 17 - 31100 TOULOUSE

Tél. : 06 84 08 15 54

JOURNAL INTERNE

Directrice de Publication : Mireille de Laportalière

Comité de Rédaction :

Stéphane Dauberville (**coordination interne au JI**)

Frédérique Douyère (**rédaction**)

Isabelle Jacob (**conception, réalisation, rédaction,
coordination du CA auprès du JI**)

France Radenac (**rédaction**)

Tirage : COPIDOC - TOULOUSE - N°ISSN 1274-3631

**MERCI D'ENVOYER VOS TEXTES
SAISIS SUR FICHER WORD
POUR LE PROCHAIN JOURNAL INTERNE**

AVANT LE 15 JUIN 2009 À :

journal.interne.aapo@free.fr

Stéphane DAUBERVILLE

41 avenue Rapp, 75007 PARIS

Tél. : 06 81 74 48 98 - Fax. : 01 47 05 55 69